



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/41/PV.60
18 novembre 1986

FRANCAIS

QUARANTE ET UNIEME SESSION

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 60e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le jeudi 6 novembre 1986, à 15 heures

<u>Président</u> :	M. OGOUMA (Vice-Président)	(Bénin)
Puis :	M. TURKMEN (Vice-Président)	(Turquie)
Puis :	M. HENAR (Vice-Président)	(Suriname)

Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain [33] (suite)

- a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid
- b) Rapports du Secrétaire général
- c) Rapport de la Commission politique spéciale
- d) Projets de résolution

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

En l'absence du Président, M. Ocouma (Bénin), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 20.

POINT 33 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN :

- a) RAPPORT DU COMITE SPECIAL CONTRE L'APARTHEID (A/41/22 et Add.1 et Add.1/Corr.1)
- b) RAPPORTS DU SECRETAIRE GENERAL (A/41/506 et Add.1 à 3 à 41/638, A/41/690)
- c) RAPPORT DE LA COMMISSION POLITIQUE SPECIALE (A/41/779)
- d) PROJETS DE RESOLUTION (A/41/L.24 à A/41/L.31)

M. FERM (Suède) (interprétation de l'anglais) : Le gouvernement de Pretoria mène une guerre toujours plus violente contre le peuple d'Afrique du Sud, contre les Etats voisins et, en fait, contre la communauté internationale tout entière.

La crise de l'Afrique du Sud n'est pas une crise provisoire. Elle existe depuis que la notion d'une séparation raciale, l'apartheid, a été introduite. La crise s'est approfondie au cours des années. Elle a à présent atteint un niveau sans précédent.

Un état d'urgence a été imposé en juin dernier sur tout le pays. Les forces de sécurité sud-africaines ont été dotées d'une autorité considérable et très étendue. A l'abri de toute poursuite et protégées par une censure rigide de la presse, elles ont arrêté des congrégations religieuses entières, ont envoyé des soldats dans les universités et les écoles, et ont organisé des descentes dans les townships, dans les bureaux des syndicats et dans les centres civiques.

M. Ferm (Suède)

Au cours des mois qui viennent de s'écouler, 20 000 personnes ont été arrêtées sans procès. Plus de 8 000 étaient des enfants de moins de 16 ans. Les groupes qui suivent l'application des droits de l'homme en Afrique du Sud évaluent que les forces de sécurité ont arrêté quasiment tous les dirigeants des 800 organisations communautaires et syndicales affiliées au Front démocratique uni. Le Front démocratique lui-même, qui est l'organisation non interdite la plus importante en Afrique du Sud, a récemment été déclarée "organisation affectée" et donc s'est vu interdire de recevoir des fonds de l'étranger.

C'est ainsi que le régime d'apartheid essaie d'étouffer la voix de la raison en Afrique du Sud. L'espoir, ne serait-ce d'une transition en Afrique du Sud par la négociation vers un Etat non racial et démocratique, s'amenuise.

Les conclusions unanimes du Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth sont, dans ce contexte, très importantes, pour dérangeantes et tragiques qu'elles soient. Les membres du Groupe sont d'origines nationales et politiques diverses. Ils ont adopté une attitude réelle de conciliation. Cependant leurs efforts ont été vains. Dans un rapport soigneusement rédigé, le Groupe n'a pu que conclure que le Gouvernement sud-africain :

"n'est pas encore prêt, en réalité, à négocier un changement fondamental ni à envisager la création de structures démocratiques authentiques ni de faire face à la perspective de la fin de la domination et du pouvoir des Blancs dans un avenir prévisible."

D'après le rapport, les changements fondamentaux nécessaires ne seront possibles que si le Gouvernement sud-africain est prêt à négocier avec des dirigeants choisis par le peuple lui-même. Il ne saurait y avoir de règlement négocié en Afrique du Sud en l'absence du Congrès national africain (ANC). Mon gouvernement partage cette opinion.

Pendant des années, nous avons lancé un appel pressant au gouvernement africain, toujours en vain. Le régime de l'apartheid n'a fait que s'écartier toujours davantage de l'application des mesures de changement nécessaire recommandées. Il n'a aucune intention réelle de démanteler l'apartheid.

L'Afrique du Sud accroît également de façon considérable son agression contre les Etats voisins. Les Accords de Lusaka et de Nkomati ont été brutalement et systématiquement violés par les autorités sud-africaines. Pour la première fois,

M. Ferm (Suède)

des attaques directes ont été lancées contre la Zambie et le Zimbabwe. Des parties du territoire de l'Angola sont occupées par l'Afrique du Sud. Récemment le Mozambique a été la cible de menaces et d'accusations intenses de Pretoria. Des groupes armés sont recrutés, entraînés, financés et transportés par l'Afrique du Sud pour mener des attaques contre l'Angola, le Mozambique et autres Etats voisins. De tels groupes commettent des actions de terrorisme contre des civils, brûlent des villages, pillent des magasins d'alimentation et des maisons, attaquent des hôpitaux et des écoles. Ils menacent, enlèvent et assassinent les coopérants étrangers. Un grand nombre de personnes, près d'un quart de million peut-être, ont perdu la vie depuis 1985 à la suite de cette agression. Un nombre encore plus important ont été forcés de fuir leur pays. Plus d'un million de personnes ont dû quitter leurs foyers. Le coût total, pour les voisins de l'Afrique du Sud, de ces actes d'agression a été évalué par des experts internationaux sur la région à environ 17 millions de dollars américains. A titre de comparaison, ceci correspond à environ 40 % de la valeur totale de leurs exportations. Pour un pays comme le Mozambique le coût de l'agression de l'Afrique du Sud représente plus de 50 % du produit national brut. Les chiffres sont effrayants. Mais cependant ils ne peuvent pas nous donner une juste mesure des souffrances des peuples de l'Afrique australe.

La Suède partage profondément les sentiments des Etats de la région qui sont victimes de la politique d'agression de l'Afrique du Sud. La cause fondamentale de cette politique est l'apartheid. Les autorités sud-africaines en portent la responsabilité. Le Gouvernement suédois partage pleinement les préoccupations des Etats de première ligne, récemment exprimées par la Déclaration de Maputo, du 12 octobre. Nous appuyons leur appel lancé à la communauté internationale pour que celle-ci agisse.

Face à cette situation qui se détériore rapidement en Afrique australe, la première question qui nous vient à l'esprit est celle de savoir ce qu'il faut faire. Nous avons sans aucun doute une obligation morale d'aider les populations concernées. Cette obligation existe très clairement, aux termes de la Charte des Nations Unies. En outre, un renversement complet de cette situation servirait l'intérêt commun et, dans une plus grande mesure encore, celui des Etats qui entretiennent des relations importantes avec l'Afrique du Sud. La seule autre

M. Ferm (Suède)

solution serait une nouvelle escalade entraînant des souffrances indicibles pour tous les peuples de l'Afrique du Sud et leurs Etats voisins. Pour reprendre le rapport du Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth : "Des mesures concertées maintenant pourraient peut-être éviter ce qui pourrait bien devenir le bain de sang le plus tragique depuis la deuxième guerre mondiale".

Nous sommes confrontés à une nécessité absolue et urgente de parler en termes concrets de cette menace à la paix et à la sécurité internationale. Les mesures internationales concertées suivantes doivent être prises sans retard :

Il est nécessaire de faire valoir auprès du gouvernement minoritaire de l'Afrique du Sud l'importance capitale de lancer immédiatement un dialogue avec les dirigeants authentiques des organisations politiques, et en particulier avec ceux de l'ANC. Le Gouvernement de Pretoria doit s'engager très clairement à ouvrir ce dialogue dans l'intention de mettre en place une Afrique du Sud non raciale et démocratique. Simultanément, la communauté internationale doit accroître ses contacts et sa coopération avec ces organisations.

Il est nécessaire, pour isoler davantage le régime de l'apartheid, d'abandonner les politiques et les contacts avec un tel régime, qui peuvent être interprétés ou utilisés par celui-ci comme un encouragement de sa politique actuelle. Tout appui donné à n'importe quel groupe utilisé par les autorités sud-africaines pour déstabiliser les Etats voisins doit cesser.

Il est nécessaire d'accroître l'appui politique et l'assistance technique et économique aux Etats de première ligne ainsi que l'assistance humanitaire aux victimes et aux opposants de l'apartheid, y compris les mouvements de libération de l'ANC et de la SWAPO.

Il est nécessaire d'augmenter la pression internationale sur le Gouvernement de l'Afrique du Sud par des mesures efficaces, économiques et autres. Notamment le Conseil de sécurité devrait adopter des sanctions obligatoires efficaces.

Je voudrais brièvement préciser quelles sont nos intentions dans les deux domaines que je viens de citer et informer l'Assemblée des mesures que la Suède compte prendre à cet égard. Nous pensons que l'appui aux Etats de première ligne est un facteur capital pour l'établissement de la paix en Afrique australe et pour l'élimination de l'apartheid. Il est d'une importance et d'une urgence extrême d'aider les Etats de première ligne en vue de diminuer leur vulnérabilité et leur

M. Ferm (Suède)

dependance économique et logistique de l'Afrique du Sud : ils ont besoin de plus d'assistance pour reconstruire les économies et les infrastructures qui ont été si gravement endommagées par les représailles économiques, l'agression militaire et les mesures de déstabilisation entreprises par l'Afrique du Sud.

M. Ferm (Suède)

Il y a deux semaines, le Gouvernement suédois a versé près de 100 millions de dollars des Etats-Unis à un programme spécial d'assistance à l'Afrique australe. Ce programme a pour but de pallier les conséquences de la politique sud-africaine. Ce programme spécial vient s'ajouter aux programmes en cours et comprend une assistance aussi bien à la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) qu'aux différents pays, à titre individuel, dans le domaine des transports, de l'énergie, du commerce et de l'industrie. Au nombre des projets que nous appuyons, il convient de noter ceux concernant les ports de Dar es-Salaam et de Beira, la ligne de chemin de fer entre la Zambie et la Tanzanie et entre le Mozambique et le Zimbabwe, le réseau routier au Botswana et en Zambie et les secours à l'Angola et au Mozambique. Nous avons également contribué à différents programmes des Nations Unies, ceux visant certaines activités du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE) et du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), notamment. La Suède fournira également une assistance supplémentaire à l'African National Congress (ANC) et à la South West African People's Organization (SWAPO) et des contributions pour certaines activités dans le domaine de l'information. Avec ce financement supplémentaire, les programmes suédois d'assistance à l'Afrique australe se chiffreront à plus de 300 millions de dollars des Etats-Unis pour l'exercice fiscal en cours.

Je tiens à souligner le rôle crucial des Nations Unies en ce qui concerne la crise en Afrique australe. Les divers organes des Nations Unies doivent accroître leur aide à la SADCC, à ses Etats membres et aux organisations et particuliers victimes de la politique d'apartheid. A ce propos, nous pensons qu'il serait bon également d'envisager le renforcement du rôle de coordination des Nations Unies pour ce qui est de l'assistance à l'Afrique australe.

La Suède espère sincèrement que la communauté internationale, les pays industrialisés notamment, pourra elle aussi augmenter ses contributions afin de soulager le sort des victimes de la politique sud-africaine. C'est l'appel pressant que nous lançons.

Ces derniers mois, l'appui international pour l'imposition de sanctions s'est considérablement accru. La Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions, réunie en juin dernier à Paris, a joué un rôle déterminant à cet égard. Cette conférence s'est déroulée sous la conduite du Général Joseph Garba, du Nigéria, Président dynamique et dévoué du Comité spécial contre l'apartheid. La Suède se félicite d'avoir participé activement à cette importante conférence. Depuis, des mesures décisives ont été prises par un certain nombre de pays et groupes de pays, et

M. Ferm (Suède)

notamment par des pays qui sont les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud et qui, partant, peuvent véritablement exercer des pressions économiques et politiques sur le Gouvernement sud-africain.

Les pressions internationales sur le Gouvernement sud-africain n'ont pas été suffisantes jusqu'ici. Il faut à tout prix les multiplier. Des sanctions efficaces s'imposent si l'on veut véritablement qu'elles aient un impact sur la situation en Afrique australie. L'efficacité des sanctions dépend de leur application et de leur strict respect par tous les Etats. Il importe donc au plus haut point que le Conseil de sécurité adopte des sanctions obligatoires conformément au Chapitre VII de la Charte.

Il y a un certain nombre de raisons évidentes pour lesquelles il convient d'appliquer le Chapitre VII de la Charte. Qu'il me soit permis de les rappeler : l'apartheid constitue une grave menace pour la paix et la sécurité internationales; l'Afrique du Sud ne cesse de porter atteinte à la paix et de recourir à la forme armée contre ses voisins; l'Afrique du Sud viole les droits fondamentaux annoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres instruments fondamentaux des Nations Unies. Mais, il existe une raison plus fondamentale encore : l'Afrique du Sud, au lieu de renoncer à son occupation de la Namibie, y a renforcé ses positions et continue à faire obstacle à la mise en oeuvre du plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie, plan qui a été adopté par le Conseil de sécurité il y huit ans déjà.

Il convient de déplorer que le Conseil de sécurité n'ait pas été en mesure, jusqu'ici, de prendre des mesures au titre du Chapitre II. Face à la situation explosive qui règne dans la région, pour ne pas dire dans le monde, le Conseil doit sans plus de retard jouer son rôle unique d'organe suprême des Nations Unies responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales. C'est la crédibilité des Nations Unies qui est en jeu. Les membres permanents intéressés ont aujourd'hui une occasion historique de réévaluer leurs positions et de faciliter l'adoption de sanctions obligatoires contre l'Afrique du Sud. Nous espérons très sincèrement qu'ils le feront.

Si de telles mesures s'avéraient impossibles en raison de l'opposition d'un ou de plusieurs membres permanents, le Conseil de sécurité ne devrait pas pour autant rester inactif. Il devrait alors prier instamment les Etats Membres de prendre de nouvelles mesures économiques et autres contre l'Afrique du Sud, conformément à la résolution 569 (1985). Dans la situation actuelle, toute décision prise dans ce sens par le Conseil serait d'une importance extrême. Ce serait une façon de

M. Ferm (Suède)

montrer au régime d'apartheid que la communauté internationale est à bout de patience et qu'elle passera bientôt à l'action. Ce serait aussi un moyen de redonner l'initiative au Conseil de sécurité et de renforcer les Nations Unies. Enfin, cela encouragerait les Etats Membres à renforcer les mesures qu'ils prennent contre l'Afrique du Sud et à leur faciliter la tâche à cet égard. Pour un pays comme la Suède, une telle recommandation serait de la plus grande utilité.

Une recommandation du Conseil de sécurité contribuerait ainsi réellement à l'adoption, à l'échelle internationale, des mesures déjà appliquées sur le plan national et qui sont demandées dans la Déclaration sur la situation en Afrique australie adoptée par le Mouvement non aligné à Harare. L'opinion publique mondiale a les yeux tournés vers les Nations Unies et le Conseil de sécurité. Nous ne devons pas laisser passer cette occasion.

Cela fait un certain nombre d'années que la Suède appuie la lutte contre l'apartheid. La Suède a déjà, unilatéralement et avec les autres pays nordiques, adopté une vaste gamme de mesures contre l'Afrique du Sud, que ce soit dans le domaine des investissements, des prêts, de la promotion commerciale, de l'approvisionnement en pétrole, des liaisons aériennes et maritimes, de la coopération militaire et nucléaire ou dans ses contacts sportifs, culturels et scientifiques. Depuis l'année dernière, le Gouvernement suédois a renforcé ces mesures et adopté les suivantes : un système de licences pour tous les échanges commerciaux avec l'Afrique du Sud; l'interdiction des importations de produits agricoles en provenance d'Afrique du Sud; l'interdiction d'octroyer des brevets ou des licences de fabrication à des compagnies sud-africaines ou namibiennes; l'interdiction d'importer des krugerrands; une loi autorisant les municipalités et les conseils régionaux à imposer le boycott des marchandises et services d'origine sud-africaine en signe de solidarité; de nouvelles peines plus sévères en cas de violation de l'embargo sur les armes.

En octobre 1985, un programme d'action commun des pays nordiques contre l'apartheid a été étendu pour inclure de nouvelles mesures. En août de cette année, les ministres des affaires étrangères des pays nordiques ont convenu d'intensifier leurs efforts pour que le Conseil de sécurité adopte sans plus tarder des sanctions effectives. Les ministres ont également décidé de prendre de nouvelles mesures à l'échelon des pays nordiques et d'intensifier leur plan d'intervention pour appliquer rapidement les décisions que pourrait prendre le Conseil de sécurité.

M. Ferm (Suède)

Dans la dernière déclaration politique importante qu'il a prononcée en s'adressant à une conférence notoire en Suède connue sous le nom de Parlement du peuple contre l'apartheid, le regretté Olof Palme, Premier Ministre de la Suède, a dit :

"L'objectif principal de nos efforts est, comme précédemment, d'imposer des sanctions obligatoires. Je voudrais réitérer notre appel aux membres du Conseil de sécurité particulièrement à même d'influencer l'Afrique pour qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités... C'est en nous acquittant conjointement de nos responsabilités que nous pourrons contribuer à l'abolition du système d'apartheid. Ce système ne peut subsister que parce qu'il bénéficie d'un appui de l'extérieur. Si cet appui se transforme en résistance, l'apartheid ne pourra survivre. Si le monde décide d'abolir l'apartheid, l'apartheid disparaîtra."

Le moment est maintenant venu de prendre cette décision.

M. FISCHER (Autriche) (interprétation de l'anglais) : La situation en Afrique du Sud fait chaque jour la une des grands quotidiens internationaux. En dépit des nombreuses restrictions qu'il a imposées aux médias, qui récemment encore ont été partiellement répudiés même par les tribunaux sud-africains, le Gouvernement sud-africain ne saurait empêcher le monde entier de prendre de plus en plus conscience des souffrances de la majorité de la population sud-africaine. L'injustice odieuse et flagrante du système d'apartheid nous humilie tous parce qu'elle nie l'idée fondamentale qui constitue la pierre angulaire sur laquelle toutes les sociétés doivent s'édifier : la dignité humaine.

Un système social qui se fonde sur le refus des valeurs fondamentales et la suppression de la majorité ne peut subsister, de par sa nature même, que par l'usage de la force. Le Gouvernement sud-africain a eu de nouveau et désespérément recours à la proclamation de l'état d'urgence et à la détention de milliers d'opposants à l'apartheid. En réponse à ceux, de plus en plus nombreux, qui exigent l'élimination de la cause fondamentale de toutes les souffrances en Afrique du Sud et dans la région tout entière, le Gouvernement sud-africain a mis en application des mesures de répression de plus en plus violentes. Par là-même, il n'a fait que miner les possibilités d'un dialogue politique sérieux avec les dirigeants d'organisations démocratiques noires. Mon gouvernement se rallie à la conclusion

M. Fischer (Autriche)

peu encourageante tirée récemment par le Groupe de personnes éminentes du Commonwealth, selon laquelle le Gouvernement sud-africain ne semblant pas être disposé à s'engager dans un dialogue véritable avec la majorité de la population, les pressions de l'extérieur sont essentielles à la matérialisation de tout changement pacifique.

L'Autriche a toujours dit que la seule solution réside dans la transition pacifique vers une société libre, démocratique et multiraciale en Afrique du Sud. Malheureusement, cette solution devient de moins en moins probable; nous ne cessons de nous rapprocher du moment où la situation échappera à toute tentative de contrôle.

Cette évolution effrayante s'accompagne d'un accroissement des actes d'agression de la part de l'Afrique du Sud à l'encontre d'autres pays de la région. Presque tous les Etats voisins ont été victimes d'actes d'agression de la part de l'Afrique du Sud au cours de l'année écoulée. Il semble en effet logique qu'un gouvernement qui a recours à la violence contre sa propre population n'hésite pas à employer la force militaire contre les Etats voisins pacifiques. Il est au fond logique qu'un pays qui défie les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et des dizaines de résolutions des Nations Unies ne s'abstienne même pas de bombarder un camp placé sous la protection du Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Toutes ces conséquences de la politique sud-africaine d'apartheid continuent d'être à l'origine de milliers de tragédies personnelles et de mettre en danger la paix, la sécurité et le développement de l'ensemble de la région d'Afrique australe.

Certes, notre espoir de voir éviter une nouvelle escalade des effusions de sang s'amoindrit chaque jour et le système d'apartheid est toujours en vigueur, mais l'écrasante majorité des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies se déclare de plus en plus résolue à adopter des sanctions en tant qu'ultime moyen de pression pour amener un changement pacifique. Même des pays qui se sont auparavant opposés à l'application de sanctions contre l'Afrique du Sud pour différentes raisons et qui n'ont même pas assisté à la Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud raciste ont à présent adopté des sanctions. Outre leurs effets économiques, ces mesures constituent un signal politique important donné au Gouvernement sud-africain et démontrent clairement que la communauté internationale est unie pour exiger l'élimination de l'apartheid.

M. Fischer (Autriche)

Plusieurs orateurs autrichiens ont dit à maintes reprises à cette même tribune que la communauté internationale ne devait pas se contenter de condamner l'apartheid. L'Autriche, qui appliquait à titre volontaire, depuis des années déjà, l'embargo non obligatoire sur les armes contre l'Afrique du Sud adopté en 1963 par le Conseil de sécurité, s'est donc félicitée de l'adoption, par le Conseil de sécurité, de la résolution 418 (1977). Au fil des ans, l'Autriche a pris d'autres mesures pour renforcer cet embargo sur les armes. De plus, mon pays respecte l'interdiction d'importer des armes en provenance d'Afrique du Sud, comme le recommande la résolution 558 (1984) du Conseil de sécurité. En adoptant ses résolutions 566 (1985) et 569 (1985), le Conseil de sécurité a pris une nouvelle mesure importante dans la bonne direction. L'année dernière, l'Autriche a adopté un ensemble de mesures nationales, autonomes et concrètes conformément à ces résolutions. Récemment encore, le Gouvernement autrichien a décidé de prendre des mesures complémentaires pour réagir contre l'intransigeance que continue de manifester le Gouvernement sud-africain.

La communauté internationale doit également intensifier ses efforts en vue d'atténuer les souffrances des victimes de l'apartheid, d'appuyer les organisations noires démocratiques et d'aider les Etats de première ligne en leur accordant une assistance accrue. L'Autriche continuera à contribuer aux programmes des Nations Unies pour l'Afrique australe. Plusieurs organisations, qui ne font pas partie du système des Nations Unies, consacrent également leurs activités à ces nobles objectifs. Je me contenterai de citer l'International Defence and Aid Fund, dont le siège est à Londres, que mon pays appuie financièrement.

A plusieurs reprises, l'Autriche est intervenue en faveur de prisonniers politiques en Afrique du Sud. Enfin, mon gouvernement a décidé d'accorder aux Etats de première ligne une place prioritaire dans le cadre de sa participation à l'aide publique au développement.

A notre avis, il ne fait aucun doute que la lutte menée par la majorité opprimée en Afrique du Sud aboutira en définitive au démantèlement du système odieux de l'apartheid. La question qu'il faut se poser est celle de savoir quand et dans quelles conditions. La réponse ne dépendra pas seulement de l'évolution de la situation à l'intérieur de l'Afrique du Sud. Une lourde responsabilité incombe également à l'ensemble de la communauté internationale. Nous tous, êtres humains, ne saurions manquer à notre devoir.

M. ARNOUSS (République arabe syrienne) (interprétation de l'arabe) : L'on a beaucoup parlé du régime de l'apartheid et beaucoup a été écrit sur ce sujet. Plusieurs résolutions ont été adoptées, qui invoquent la nécessité urgente de l'éliminer entièrement. Il s'agit d'un régime qui a été condamné sur le plan international, car il est injuste et immoral. La communauté internationale a estimé que l'apartheid constitue un crime contre l'humanité, une insulte à l'être humain. Tous les pays le considèrent ainsi, à part les pays qui lui fournissent une aide et qui collaborent avec lui. Nous les connaissons tous. La plupart des pays représentés ici ont rompu leurs relations avec ce régime et appuient la juste cause et la lutte légitime du peuple sud-africain soumis à l'oppression.

La crise en Afrique du Sud s'est encore aggravée cette année étant donné que ce régime, fondé sur la doctrine de la ségrégation, a eu de plus en plus recours à l'oppression, aux assassinats, aux arrestations arbitraires, au terrorisme. Il a décrété l'état d'urgence à deux reprises : en juillet 1985 et en juin 1986, état d'urgence encore en vigueur aujourd'hui et qui a eu pour résultat d'accroître la résistance et de durcir la lutte pour la libération et l'élimination définitive de ce régime.

Le régime a accentué sa férocité et ses actes d'agression contre les pays voisins. C'est pourquoi la communauté internationale est de plus en plus préoccupée et réclame à présent l'application de mesures efficaces contre le régime raciste, d'autant plus que la preuve a été donnée que le Gouvernement sud-africain n'est nullement disposé à négocier avec les représentants légitimes de la population sud-africaine pour mettre fin à l'apartheid. La communauté internationale est de plus en plus convaincue qu'il ne s'agit plus d'une simple question de réforme mais de la nécessité de déraciner ce régime.

Le Comité spécial contre l'apartheid a déclaré qu'au cours de la première période durant laquelle l'état d'urgence a été proclamé, plus de 500 personnes ont été tuées à la suite des actes de violence perpétrés par les forces de sécurité. Plus de 7 800 personnes ont été détenues, dont plus de 2 000 enfants et jeunes de moins de 16 ans. Nombreux sont ceux qui, durant leur interrogatoire, ont été soumis à des sévices et à des tortures. Les forces de sécurité ont obtenu des pouvoirs illimités d'action, ce qui les absout de toute responsabilité judiciaire ou civile. La deuxième fois, les forces de sécurité se sont montrées plus

M. Arnouss (Rép. arabe syrienne)

féroces. Toute une série de mesures restrictives ont été imposées à la presse locale et étrangère, pour que la lutte du peuple sud-africain et les pratiques du régime de l'apartheid ne soient pas connues à l'étranger et qu'on ne sache pas la vérité sur ce qui se passe en Afrique du Sud. On estime que de 12 à 16 000 opposants ont été incarcérés, au nombre desquels se trouvaient des chefs religieux, des représentants de syndicats, des journalistes, des dirigeants de mouvements de jeunesse et des étudiants. Plus de 250 personnes ont été tuées.

Le gouvernement a également interdit la commémoration des événements de Soweto et coupé les lignes téléphoniques dans les villes où résident les opposants au régime de l'apartheid. Des villes entières ont été isolées, on a procédé à des arrestations en masse et les actes de violence et les assassinats se sont multipliés. De telles pratiques révèlent l'impuissance d'un régime qui pratique le terrorisme d'Etat. Les soldats ont envahi des écoles, qui ont été clôturées de fil barbelé. Pendant cette même période, la résistance du peuple héroïque s'est intensifiée, de même que sa lutte armée. Le peuple a intensifié ses contacts avec les divers centres de résistance dans le pays et multiplié son aide, encre autres, militaire aux militants qui opèrent dans les petites villes et sur les lieux de travail, là où il y a affrontement avec l'armée et la police de l'Afrique du Sud raciste.

Force est de constater qu'il s'agit d'une résistance et d'une révolte contre l'obscurantisme, le colonialisme, l'exploitation et l'esclavagisme. C'est une révolte pour la liberté, l'égalité et la justice. La crise économique, de plus en plus aiguë, qui sévit en Afrique du Sud s'est traduite par la stagnation du secteur industriel, l'augmentation de la dette extérieure, une inflation galopante, un déficit budgétaire et la fuite des capitaux.

Malheureusement, de nombreux pays continuent d'appuyer le Gouvernement de l'Afrique du Sud, en dépit des appels réitérés des Nations Unies pour isoler le régime de l'apartheid. Ces pays continuent de maintenir des relations politiques, diplomatiques et culturelles avec l'Afrique du Sud. Leurs sociétés transnationales investissent des sommes énormes en Afrique du Sud et exploitent les ressources humaines et naturelles de ce pays, réalisant ainsi d'immenses bénéfices. La collaboration de certains pays occidentaux et d'Israël avec le régime raciste a permis à ce dernier d'acquérir la capacité nucléaire. La collaboration que

M. Arnouss (Rép. arabe syrienne)

certains pays occidentaux entretiennent avec l'Afrique du Sud est semblable à leur collaboration avec Israël dans notre région. Tous ces pays soutiennent l'Afrique du Sud contre la Namibie tout comme ils soutiennent Israël contre les pays arabes. La question de la collaboration avec ces deux régimes racistes dans différents domaines politique, économique, militaire et nucléaire fait l'objet d'un rapport intitulé "Evolution récente des relations entre Israël et l'Afrique du Sud" et figurant au document A/41/22/Add.1 daté du 2 octobre 1986. Ce document révèle comment Israël a usurpé les droits des Arabes par la création d'une entité sioniste colonialiste qui ne diffère en rien de la situation en Afrique du Sud.

M. Arnouss (Rép. arabe syrienne)

Ce document souligne également les différents aspects de la collaboration entre les régimes racistes de Pretoria et de Tel-Aviv, deux régimes qui se fondent, en théorie comme en pratique, sur l'usurpation des droits des populations locales. Au paragraphe 209 du rapport du Comité spécial (A/41/22), il est dit que certains pays occidentaux, Israël et certaines sociétés transnationales, encouragent le régime raciste dans sa politique en poursuivant leur collaboration avec lui. Cette collaboration entrave gravement les efforts que déplait le peuple sud-africain abusé ainsi que ceux de la communauté internationale pour mettre fin à l'apartheid, réaliser l'indépendance de la Namibie et rétablir la paix et la sécurité en Afrique australe. L'alinéa b) du paragraphe 215 de ce même rapport condamne la poursuite de la collaboration dans les domaines militaire et nucléaire entre les deux régimes racistes.

A cet égard, il convient de dire ici que la déclaration qu'a faite ce matin le représentant d'Israël confirme cette collaboration entre son pays et l'Afrique du Sud. Certains des chiffres qu'il a avancés ne sont pas exacts. On sait cependant, grâce à une étude réalisée par l'Université de Tel-Aviv et publiée aux Etats-Unis, le 13 janvier 1986, qu'Israël a des échanges commerciaux avec l'Afrique du Sud et que ses ventes d'armes à ce pays s'élèvent à elles seules à 300 millions de dollars par an, sans compter les autres échanges : diamants et matières fissiles. Mais la collaboration entre Israël et l'Afrique du Sud reste secrète.

Le Monde diplomatique a révélé, en septembre dernier, que les investissements sud-africains en Israël représentent 35 % de l'ensemble des investissements étrangers. Comme l'indique le rapport (A/41/22/Add.1) du Comité spécial, Israël a importé plus qu'avant de l'Afrique du Sud (53 % en rands). Ses exportations se sont accrues d'environ 15 % pour atteindre un montant total de 275 millions de dollars, en 1984, et de 249 millions de dollars, en 1985. Ces chiffres ne prennent cependant pas en compte le montant des exportations d'or, de diamants et d'armes. Nous savons qu'Israël ne possède pas de mines de diamant, mais il produit pourtant 35 % des diamants échangés dans le monde, selon la chaîne de télévision américaine NBC dans une émission sur l'industrie du diamant en Israël.

L'opinion publique internationale estime qu'il faut imposer des sanctions économiques et autres à l'Afrique du Sud pour contraindre le régime de Pretoria à mettre fin à l'apartheid, comme l'ont confirmé les résultats de la Conférence internationale sur des sanctions contre l'Afrique du Sud, qui s'est tenue cette

M. Arnouss (R  p. arabe syrienne)

ann  e    Paris, et    laquelle nous avons particip  . Cette conf  rence a estim   que le Conseil de s  curit   doit imposer des sanctions obligatoires au Gouvernement sud-africain, conform  ement au Chapitre VII de la Charte.

Il appara  t clairement,    l'heure actuelle, que le r  gime de Pretoria n'a nullement l'intention de n  gocier avec quiconque sinon avec ses alli  s et en dictant ses conditions. Les initiatives des pays du Commonwealth et de la Communaut     conomique europ  enne ont   chou  . La politique d'"engagement constructif", adopt  e par le Gouvernement am  ricain, a encourag   le r  gime de Botha    renforcer encore davantage son gouvernement,    augmenter et    multiplier ses actes d'agression contre les pays voisins et    poursuivre son occupation de la Namibie.

Les sanctions obligatoires repr  sentent la seule solution possible. La communaut   internationale doit prendre des mesures d  cisives et imm  diates pour r  aliser cet objectif. En attendant que l'ONU agisse de fa  on efficace et s  rieuse, le peuple sud-africain ne peut que poursuivre sa lutte pour recouvrer ses droits. Les peuples dont les terres ont   t     cup  es par la force doivent poursuivre leur lutte pour lib  rer leur territoire, car la Charte leur conf  re ce droit l  gitime.

Les forces racistes et sionistes, qui usurpent les droits des peuples, pratiquent la forme la plus abjecte du terrorisme. Elles terrorisent des peuples entiers. Et comble d'arrogance, elles collent l'  tiquette de terroriste aux militants qui oeuvrent de fa  on l  gitime pour recouvrer leur libert  , leurs droits, et leurs terres. Elles cherchent    d  former la r  alit   et    tromper l'opinion mondiale et ce pour tuer l'esprit de combativit   chez les peuples dont les territoires ont   t     cup  es par les forces de l'imp  rialisme et du colonialisme. Nous r  it  erons, une fois encore, notre solidarit   avec la lutte des peuples d'Afrique australe. Nous sommes convaincus que le peuple sud-africain, gr  ce    la lutte qu'il m  ne sous la direction de ses mouvements de lib  ration nationale, l'African National Congress (ANC), le Pan Africanist Congress of Azania (PAC), et la South West Africa People's Organization (SWAPO), triomphera tr  s prochainement, car sa lutte arm  e est l  gitime et ses objectifs sont nobles. Nul ne peut d  tourner ou d  former cette lutte sacr  e. Les terroristes sont ceux qui s'opposent aux aspirations des peuples    l'ind  pendance,    l'  galit   et    la justice.

M. BELYAEV (République socialiste soviétique de Biélorussie)

(interprétation du russe) : Ces prochains jours, le peuple soviétique, creuset de nationalités, et l'humanité progressiste tout entière, va célébrer solennellement le soixante-neuvième anniversaire de la grande révolution socialiste d'Octobre, qui a inauguré une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité, une ère de renouveau social à travers le monde, d'effondrement du système d'oppression et d'asservissement colonial des peuples.

Depuis lors, l'Union des Républiques socialistes soviétiques - Etat composé de travailleurs, de paysans et d'une intelligentsia laborieuse, un Etat qui naquit en octobre 1917 - n'a cessé d'être l'ardent défenseur de la paix et de la coopération ainsi que l'allié sincère des peuples qui luttent contre le colonialisme, le racisme et l'apartheid, pour la liberté et l'indépendance nationale.

Il est incontestable qu'il y a 40 ans, ce sont précisément les peuples d'Union soviétique qui ont contribué de façon décisive à la victoire de toutes les forces éprises de paix sur le fascisme et le militarisme. Cette victoire a donné une impulsion sans précédent à la lutte de libération nationale menée contre toutes les formes de domination étrangère par des peuples coloniaux et dépendants.

M. Belyaev (RSS de Biélorussie)

Une impulsion politique et morale puissante qui a accéléré le processus de l'effondrement du système colonial a été donnée par l'adoption, en 1960, sur l'initiative de l'Union soviétique et d'autres Etats de la communauté socialiste, de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Sa mise en œuvre dans la pratique, comme chacun le sait, a modifié de façon radicale la carte politique de notre planète. En outre, compte tenu des résultats impressionnantes acquis dans la lutte pour l'élimination de la domination coloniale des peuples, la communauté internationale est de plus en plus indignée et alarmée du maintien d'un des plus importants foyers du colonialisme, du racisme sous sa forme la plus répugnante, à savoir l'apartheid, en Afrique australe.

Le régime raciste colonialiste condamné d'Afrique du Sud poursuit avec une brutalité aveugle sa campagne de violations grossières et cruelles des droits de l'homme les plus élémentaires de la majorité écrasante de la population africaine autochtone de ce pays et du peuple de Namibie qui souffre sous l'occupation illégale du régime de Pretoria, pour la seule raison que ces hommes et ces femmes appartiennent à une autre race. La politique criminelle de bantoustanisation de l'Afrique du Sud, le déplacement par la force des Africains et le contrôle de leurs mouvements ont pour but de perpétuer le système de l'apartheid et de transformer les Africains en étrangers sans aucun droit dans leur propre pays. A toute revendication légitime et à toute tentative des Africains en vue de défendre leur dignité humaine, les racistes de Pretoria répondent par une escalade de violence de plus en plus déchaînée et de répressions, par des massacres de civils sans défense, des tortures et des exécutions de patriotes, et par l'interdiction et la dispersion de tout rassemblement de la population autochtone pacifique. Des personnes arrêtées sous l'accusation fabriquée de toutes pièces de haute trahison sont poursuivies sans merci, disparaissent sans laisser de trace ou bien sont exécutées sans autre forme de procès. La violence et la brutalité sont utilisées également contre des enfants et des adolescents. En fait, une guerre ouverte et sanglante est menée contre l'écrasante majorité de la population non blanche d'Afrique du Sud et de Namibie, qui s'oppose aux politiques et aux pratiques criminelles de l'apartheid.

Le déni aux populations autochtones d'Afrique du Sud et de Namibie de leurs libertés civiles et politiques est utilisé par les racistes et leurs protecteurs d'outre-mer aux fins d'une exploitation économique sans merci de ces peuples privés

M. Belyaev (RSS de Biélorussie)

de leurs droits sociaux et économiques les plus élémentaires. Tout le mécanisme socio-politique de l'Afrique du Sud garantit à la minorité blanche dirigeante une situation exclusive et privilégiée, alors que des millions d'Africains vivent dans des conditions de misère affreuse et sont privés de tous leurs droits.

Les récents événements en Afrique du Sud confirment à l'envi la gravité de la crise dans les politiques et les pratiques d'apartheid menées par la minorité raciste. Une nouvelle étape qualitative a visiblement commencé dans la lutte de la population autochtone africaine du pays pour la liberté et la dignité humaine, une lutte qui est caractérisée non plus par des actes isolés d'indignation, mais par des manifestations massives de dizaines de milliers de personnes représentant les secteurs les plus divers de la société.

Les transformations superficielles dans le système législatif de l'apartheid, tellement vantées par les racistes sud-africains et leurs protecteurs, se sont révélées, ainsi que l'on pouvait s'y attendre, n'être rien d'autre qu'un tour de passe-passe politique destiné à créer l'illusion qu'il était possible de réaliser des changements positifs et de transformer l'apartheid pacifiquement. C'est pourquoi la population africaine autochtone est parfaitement en droit de les rejeter.

Face à la résistance croissante au système de l'apartheid en Afrique du Sud et à la lutte nationale pour la liberté de plus en plus organisée menée par le peuple de Namibie, les dirigeants de Pretoria ont recours de plus en plus fréquemment, pour se sortir de situations critiques, à des actes d'agression perfides, à la subversion, à la déstabilisation et au terrorisme contre les pays africains voisins, aux meurtres de sang froid et aux exécutions sommaires de réfugiés, faisant ainsi des victimes sans nombre et causant de graves dommages matériels. Les racistes se livrent également à des actes de piraterie contre des bateaux, des avions et des citoyens d'Etats étrangers.

Tout ceci n'est qu'une confirmation de plus de la vérité irréfutable que le racisme sous sa forme institutionnalisée constitue une menace grave et constante à la paix et à la sécurité des peuples et qu'il ne saurait être réformé ou "transformé en un système compatible avec les normes fondamentales de la justice, de la liberté et de la dignité humaine", comme le prétendent certains alliés

M. Belyaev (RSS de Biélorussie)

historiques des racistes sud-africains et les partisans d'une politique modernisée d'"engagement constructif". Le racisme doit être immédiatement et totalement éliminé.

La politique d'apartheid a été depuis longtemps condamnée dans de nombreuses résolutions des Nations Unies comme une politique profondément hostile aux peuples et comme un crime contre l'humanité. Tout récemment, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté une série de résolutions en relation avec la situation qui se dégrade rapidement en Afrique australe qui, une fois de plus, condamnent vigoureusement la politique et les actions de l'apartheid, ainsi que les arrestations et les assassinats commis par les racistes sur une large échelle. Ces résolutions demandaient instamment la libération immédiate de tous les prisonniers politiques et soulignaient qu'une solution équitable et durable au problème de l'Afrique du Sud ne pouvait être trouvée que par l'élimination complète de l'apartheid et la création dans le pays d'une société libre, unie et démocratique. C'est précisément pour édifier une telle société que continuent de lutter les forces patriotiques en Afrique du Sud, sous la direction de l'African National Congress, leur mouvement d'avant-garde reconnu.

Cependant, les racistes de Pretoria, non seulement font la sourde oreille aux voix des Nations Unies, aux appels d'autres organismes internationaux et à l'opinion publique mondiale, mais bien au contraire ils se lancent dans l'escalade de la répression à l'intérieur du pays et intensifient leurs actes d'agression contre les Etats indépendants voisins, démontrant par là même non pas la force, mais la faiblesse de leur régime et la peur qu'ils éprouvent de sa fin inéluctable. Chacun sait depuis longtemps que les racistes sud-africains ne pourraient maintenir une telle attitude de défi s'ils ne bénéficiaient pas de l'appui direct et indirect des milieux de l'impérialisme et de la réaction. L'on peut déduire de tout cela que le maintien de ce foyer de colonialisme et de racisme en Afrique australe est bien conforme aux intérêts à long terme des pays impérialistes, en premier lieu des Etats-Unis et de ses alliés les plus proches de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord, qui considèrent l'Afrique du Sud comme une forteresse et une base pour leur lutte contre l'Afrique indépendante et comme leur tête de pont stratégique dans cette région de la planète. Divers moyens sont utilisés à cette fin, notamment les sociétés transnationales, pour maintenir

M. Belyaev (RSS de Biélorussie)

ou même renforcer leurs relations avec le régime de l'apartheid. Particulièrement dangereuse à cet égard, est leur coopération constante, qui ne cesse de s'accroître, avec les racistes sud-africains, en vue de créer et de développer la capacité nucléaire de Pretoria. Les mesures partielles qui ont été récemment annoncées en Occident, selon lesquelles leurs intérêts seraient de plus en plus limités en Afrique du Sud, et destinées apparemment à influencer la politique du régime raciste, ne sont en fait qu'une manœuvre supplémentaire en vue de protéger le régime de l'apartheid de mesures plus sévères et plus efficaces qui pourraient être prises contre lui, de saper les fondements de la politique d'isolement du régime raciste menée actuellement par la communauté internationale et de faire taire la vague de protestations grandissante, qui s'élève surtout dans leurs propres pays, contre la coopération constante avec Pretoria.

M. Belyaev (RSS de Biélorussie)

Nul ne saurait contester que les sanctions proclamées n'ont en fait rien modifié à la coopération avec l'Afrique du Sud.

La convergence d'intérêts des impérialistes et des racistes ainsi que la coopération économique, politique, militaire, nucléaire et autre entre eux reste la cause principale du blocage qui, au sein des organisations internationales, empêche l'adoption de mesures efficaces contre le régime d'apartheid.

Cela a été confirmé une fois de plus dans le Document final de la Conférence internationale sur des sanctions contre l'Afrique du Sud et pour l'indépendance immédiate de la Namibie et lors de la quatorzième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui se sont tenues cette année. Les efforts des puissances occidentales pour renforcer le régime raciste d'Afrique du Sud font sans aucun doute partie intégrante des plans de plus large portée de l'impérialisme qui ont pour but de lui permettre de retrouver sa position privilégiée en Afrique, de priver les nations africaines des fruits de la victoire de leur lutte de libération nationale et de leur imposer diverses formes de dépendance néo-colonialiste.

Tout cela souligne la nécessité pour les Nations Unies de prendre d'urgence des mesures nouvelles et plus efficaces pour assurer la mise en oeuvre de leurs décisions visant à éliminer ce foyer dangereux du colonialisme, du racisme et de l'apartheid en Afrique australe qui a condamné des millions d'habitants de cette région à vivre comme des esclaves dans leur propre pays. La communauté internationale ne saurait tolérer plus longtemps l'existence du régime d'apartheid. L'humanité accuse le régime sud-africain de trois choses essentiellement : le système odieux de l'apartheid, l'occupation coloniale de la Namibie et l'agression persistante contre les Etats voisins indépendants. L'un de ces trois chefs d'accusation suffirait d'ailleurs pour que les Nations Unies prennent les mesures les plus décisives contre le régime criminel de l'apartheid.

La délégation de la RSS de Biélorussie appuie la ferme condamnation de la coopération constante, sous diverses formes, avec l'Afrique du Sud de certaines puissances occidentales, en violation des résolutions pertinentes des Nations Unies et du Conseil de sécurité. Elle appuie aussi pleinement l'exigence toujours plus énergique de l'imposition immédiate de sanctions obligatoires et globales à l'Afrique du Sud, conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, sanctions qui devraient être respectées par tous les Etats.

M. Selyac (RSS de Biélorussie)

Pour contribuer encore à l'isolement international du régime raciste d'Afrique du Sud, l'Assemblée générale pourrait prendre une décision à sa présente session. Partant de cette idée, la délégation de la RSS de Biélorussie a présenté, avec d'autres pays, un projet de résolution intitulé "La situation en Afrique du Sud et l'assistance aux mouvements de libération" (A/41/L.24), un projet de résolution intitulé "Sanctions globales obligatoires contre le régime raciste d'Afrique du Sud" (A/41/L.25), un projet de résolution sur les relations entre Israël et l'Afrique du Sud (A/41/L.26), un projet de résolution sur l'état de la Convention internationale contre l'apartheid dans les sports (A/41/L.28), et un projet de résolution sur l'embargo pétrolier contre l'Afrique du Sud (A/41/L.29).

Le Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid a joué, à notre avis, un rôle exceptionnellement important dans la mobilisation de la communauté internationale pour que puissent être démasquées définitivement la politique inhumaine et les pratiques de l'apartheid en Afrique du Sud et pour que soient résolument condamnés les crimes des racistes de Pretoria et de tous ceux qui coopèrent directement ou indirectement avec eux. Il conviendrait également que des mesures plus efficaces soient prises afin d'éliminer ce fléau. La délégation de la RSS de Biélorussie appuie pleinement les activités de cet organisme en ce sens.

Nous inspirant des grandes lignes du Système global de sécurité internationale qui a été présenté lors du XXVIIe Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique, et appliquant ses dispositions les plus importantes, notamment celles relatives à

"l'élimination du génocide, de l'apartheid, des doctrines fascistes et de toute autre forme de discrimination fondée sur des distinctions de race de nationalité ou de religion ainsi que de la discrimination contre des peuples sur cette base",

la RSS de Biélorussie est pour l'adoption par les Nations Unies de mesures plus efficaces afin d'éliminer totalement et définitivement le colonialisme et la discrimination raciale en Afrique australe.

M. McLEAN (Canada) (interprétation de l'anglais) : En son absence, Monsieur le Président, je tiens à dire immédiatement que je me sens honoré de prendre la parole devant cette assemblée sous la direction éclairée de M. Choudhury. Des liens mutuellement bénéfiques unissent depuis longtemps le Canada et le Bangladesh. Notre appartenance commune au Commonwealth qui, en sa qualité

M. McLean (Canada)

d'organisation multiraciale, a consacré tant d'efforts à la question dont nous débattons aujourd'hui, est pour moi une source particulière d'encouragement au moment où je m'adresse à ce plus vaste auditoire.

Le Canada, tout comme d'autres pays qui ont pris la parole de cette tribune aujourd'hui, est profondément choqué par la politique et les pratiques de l'apartheid. Les Canadiens sont fermement résolus à éliminer ce fléau. Ils oeuvrent également avec détermination en faveur d'un changement pacifique en Afrique australe.

D'aucuns s'étonnent que nous nous préoccupions autant de l'Afrique du Sud et de son régime d'apartheid. Ils font valoir, qu'après tout, le racisme et l'injustice existent aussi dans d'autres sociétés. Nous n'avons pas besoin des rappels de Pretoria pour nous en rendre compte. Nous avons encore présents à l'esprit les débats tenus depuis le début de la présente session à propos de la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, et de l'état des Conventions et Pactes historiques des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme. Nous n'oublions pas non plus que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale est entrée dans sa troisième décennie.

De toute évidence, l'humanité a encore fort à faire pour éliminer le fléau si répandu du racisme et des préjugés raciaux. Les Canadiens prennent cette tâche à coeur. Nous devons combattre partout cette faiblesse de la nature humaine. Mais il nous faut surtout unir nos efforts pour mettre fin au seul système politique et social qui repose essentiellement sur le principe de la différenciation raciale, et nous souhaitons agir de façon à venir en aide à ceux qui en sont les victimes.

M. McLean (Canada)

La domination de la minorité blanche en Afrique du Sud s'appuie sur des doctrines de supériorité raciale et sur des systèmes conçus pour refléter et ancrer, à la fois, la thèse d'une inégalité entre les races. Cette domination par le racisme n'existe que dans ce seul pays. A cet égard, il me revient à l'esprit un extrait du rapport annuel du Secrétaire général, que je me permettrai de citer :

"Pour le moment, cependant, une réalité demeure, qui est la honte de notre époque - la violation générale et flagrante des droits de l'homme. Aucune forme de violation n'est plus étendue ni plus odieuse que l'apartheid.

En réalité, l'apartheid est beaucoup plus qu'un problème de violation des droits de l'homme. C'est un problème ayant de profondes racines raciales, politiques et économiques, qui compromet la stabilité et la sécurité de toute une région. Seule l'élimination totale de l'apartheid permettra de rétablir la paix en Afrique du Sud et dans l'Afrique australe tout entière." (A/41/1, p. 12)

L'apartheid est un affront direct aux honnêtes gens de par le monde. Un affront aux gens de couleur qui sont présentés comme des êtres inférieurs, et un affront aux Blancs qui s'indignent d'être injustement assimilés à un racisme qui les déshonore.

Depuis des années, les Canadiens entendent et saluent les voix qui prêchent la raison en Afrique du Sud - celles des Lutuli, Suzman, Naudé, Boesak, Mandela et Tutu. Mais ne nous faisons pas d'illusions. Le black-out sur l'information en Afrique du Sud nous porte peut-être à croire que la situation s'améliore. Il n'en est rien : nous sommes toujours engagés dans une course contre la montre si nous ne voulons pas que ces voix se taisent à jamais sous les coups de l'oppression ou de la violence. Nous nous félicitons aujourd'hui de la modération d'un leader tel que Kenyatta. Nous constatons, avec le recul, qu'il est possible d'emprunter la voie de la modération et de la tolérance en Afrique - même après le tumulte et le désaccord de ces dernières années. Depuis notre intervention à cette tribune, l'an dernier, le Canada n'a pas été seul à prendre des mesures pour faire en sorte que nous remportions la course. De concert avec d'autres - gouvernements, institutions, Eglises, particuliers et entreprises - nous avons travaillé sans relâche dans le but ultime de mettre fin à l'apartheid. Nous espérons que le Gouvernement sud-africain ne demeurera pas insensible à notre appel, qu'il ne restera pas sourd aux aspirations de la majorité de sa population.

M. McLean (Canada)

Les mesures prises par le Canada contre l'Afrique du Sud sont clairement exposées dans les documents de l'Assemblée générale, notamment le document A/41/506/Add.2, du 21 octobre 1986, et sont bien connues de cette assemblée. Cependant, les sanctions contre l'Afrique du Sud ne forment qu'une partie de la lutte stratégique contre l'apartheid. Les Canadiens participent dans une très large mesure à l'action d'organisations non gouvernementales qui travaillent en Afrique du Sud. Ces ONG, qui représentent un nombre de plus en plus grand de Canadiens, ont à la fois fourni une aide sur le terrain et informé les Canadiens de l'évolution de la situation en Afrique du Sud. Pour ma part, l'intérêt que je porte depuis toujours à l'Afrique s'est trouvé renforcé par un séjour de cinq ans au Nigéria, en qualité de directeur du SUCO, l'équivalent canadien du Corps de la paix, et d'aumônier à l'Université du Nigéria. J'ai pu ainsi constater que les Africains, déjà dans les années 60, s'entendaient tous pour dénoncer le fléau de l'apartheid.

Mon engagement n'est qu'un exemple de la sensibilité du Canada aux aspirations des Africains. Le Gouvernement canadien attache une très grande importance à son dialogue avec les organisations non gouvernementales. Ces organisations et des Eglises canadiennes ont aidé les syndicats sud-africains, contribué à l'éducation des Noirs, et prêté secours aux réfugiés à l'étranger, tout en suivant la situation des droits de l'homme, découvrant des violations qui, autrement, seraient passées inaperçues.

Le Canada fournit également une assistance par d'autres moyens aux victimes de l'apartheid. Nous versons des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour l'Afrique du Sud, de même qu'au Programme d'enseignement et de formation pour l'Afrique australe. Nous soutenons, dans certains cas depuis 10 ans déjà, les efforts faits par les ONG pour venir en aide aux Noirs d'Afrique du Sud. L'an dernier, nous avons accordé 2 millions de dollars aux organisations non gouvernementales afin d'appuyer leurs programmes d'aide en faveur des Noirs sud-africains et une contribution de 1 million de dollars a été annoncée au titre de l'assistance humanitaire à l'intention des familles des prisonniers politiques en Afrique du Sud. Le Gouvernement canadien a annoncé, en juin 1986, son intention de faire passer de 5 à 7 millions de dollars le montant de sa contribution au titre de l'aide à l'enseignement en Afrique du Sud. Nous n'avons pas non plus ignoré les besoins des pays voisins de l'Afrique du Sud, qu'il s'agisse de leurs efforts en

M. McLean (Canada)

vue de devenir moins tributaires de ce pays ou de maintenir leur développement économique face aux difficultés que leur pose l'Afrique du Sud. Ce sont là des actions positives qui donnent un poids supplémentaire à la lutte que nous menons contre l'apartheid. L'opposition à ce régime doit, à notre avis, s'assortir d'une action visant à promouvoir la paix et la prospérité dans une Afrique australie libérée de ce fléau.

L'aide canadienne aux Sud-Africains vise un seul objectif, à savoir aider les victimes de l'apartheid et encourager le processus de développement social et économique, afin de hâter un réforme politique qui n'a que trop tardé.

Les indignités et les injustices de l'apartheid ont de graves répercussions pour les femmes. C'est là une réalité dont nous devons tenir compte. Selon les Stratégies prospectives de promotion de la femme, adoptées lors de la Conférence de Nairobi, à laquelle j'ai pris part en tant que chef de la délégation canadienne, les femmes et les enfants constituent le groupe le plus opprimé par "des pratiques inhumaines, comme les massacres et la détention, les déportations massives, la séparation d'avec leur famille et le maintien dans des réserves... où ils souffrent terriblement de pauvreté, de mauvaise santé et d'analphabétisme". Il est encourageant de constater que la communauté internationale commence à réagir. Plus tôt cette année, le Conseil économique et social - sur recommandation de la Commission de la condition de la femme - a reconnu à la fois les conséquences de l'apartheid pour les femmes et le rôle que ces dernières peuvent jouer dans l'éradication de ce régime. Le Conseil a adopté quatre résolutions faisant état de leurs besoins particuliers et a demandé que des mesures supplémentaires soient prises afin d'aider les femmes d'Afrique australie. Il faut que nous écoutions ce que les gouvernements de cette région ont à dire à ce sujet. Il faut que nous réagissions de façon positive.

Les mesures prises par le Canada à l'encontre de l'Afrique du Sud ne détruiront ni le pays ni son économie. Elles n'ont d'ailleurs pas été conçues dans ce but. Par notre action, nous voulons signaler à Pretoria que la communauté internationale perd patience. Nous voulons leur indiquer qu'il lui reste peu de temps pour prendre les mesures concrètes qui pourraient faire cesser la spirale de la violence et permettraient à l'Afrique du Sud de réintégrer la communauté des nations.

M. McLean (Canada)

Il faut bien comprendre par ailleurs qu'en agissant ainsi, nous, comme ceux qui nous ont suivis dans notre lutte contre l'apartheid, ne faisons qu'assumer les responsabilités sacrées qui nous incombent en tant que membres de la communauté internationale. J'ajouterai que ces responsabilités sont énoncées dans la Charte des Nations Unies et que l'Afrique du Sud a non seulement signé la Charte, mais contribué à sa rédaction. Dans notre esprit, les sanctions prises jusqu'à présent ont pour but de persuader et de convertir, non pas de punir ou de détruire. Elles ne sont pas une fin en soi, mais un moyen, avant qu'il ne soit trop tard, d'inciter Pretoria à modifier ses politiques, à démanteler l'apartheid et à négocier la mise en place d'un gouvernement qui soit vraiment représentatif. Je me permettrai d'évoquer ici un passage du rapport présenté par le Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth, dont faisait partie le Canada et qui est représenté dans cette assemblée par la distinguée Ambassadrice de la Barbade, Dame Nita Barrow. Je cite :

"... ce ne sont pas les sanctions qui détruiront le pays, mais la persistance de l'apartheid et le refus du gouvernement de procéder aux réformes politiques qui s'imposent."

M. McLean (Canada)

Je voudrais également rappeler l'éloquent commentaire du Secrétaire général du Commonwealth, M. Sonny Ramphal, dans son avant-propos à ce rapport :

"L'esprit humain en Afrique du Sud demande à grands cris l'aide et la solidarité de la communauté mondiale. Il clame à qui veut l'entendre que ce n'est pas la liberté que doit craindre l'Afrique du Sud, mais bien la négation de la liberté."

Nous ne saurions manquer de noter les quelques progrès timides accomplis dans la voie de la réforme en Afrique du Sud. Les tribunaux supérieurs de ce pays ont souvent pris courageusement parti contre le gouvernement pour faire avancer la cause de la justice. Et nombreux sont les Blancs qui, au prix de grands risques, luttent pour que s'instaure la démocratie pour tous. Mais pouvons-nous affirmer que les tendances internes en Afrique du Sud font apparaître une amélioration réelle ou une diminution de la répression? En fait, l'état d'urgence, le renforcement des pouvoirs de la police et la manipulation de l'information apparaissent comme des instruments tranchants qui voilent à peine un semblant de légalité.

Si le Président Botha peut qualifier l'apartheid de dépassé, pourquoi donc son gouvernement persiste-t-il dans sa politique des bantoustans qui constitue l'un des fondements de la société inique de l'apartheid? Demandez-le aux personnes qui vivaient à Oukasie, cette zone de peuplement récemment "déproclamée", pour reprendre la terminologie bizarre de l'apartheid. Demandez-les à ces gens qui, en raison de leur race, ont été déportés à Lethlabile, dans un endroit qu'ils n'ont pas choisi, afin d'y mener une vie enracinée dans la ségrégation. S'agit-il là, comme la presse le donne à penser, d'un microcosme des tactiques utilisées par un gouvernement résolu à diviser et à façonner l'existence de la population noire? Dieu! Que je voudrais qu'il en soit autrement.

En ma qualité d'homme d'église, je suis encouragé par une autre révolution, bien plus que par les déclarations du Président Botha et de son gouvernement. Apparemment animée d'un prudent désir de libéralisation, l'Eglise réformée néerlandaise blanche d'Afrique du Sud, qui avait formulé la justification religieuse de l'apartheid, a abandonné ces jours derniers le raisonnement théologique qui lui permettait d'appuyer la ségrégation raciale forcée. Mais elle n'a pas renoncé pour autant à d'autres principes de ségrégation raciale, et elle

M. McLean (Canada)

maintient son concept d'entités distinctes pour les différents groupes raciaux. Cette église ne pourrait-elle, au nom de Dieu et de l'humanité, aller plus loin et intégrer des structures réservées à la population non blanche, dénoncer l'apartheid et devenir non raciale? Quel bel exemple pour la société sud-africaine si les dirigeants de cette église manifestaient la ferme résolution et l'humanité sans préjugé de couleur dont fait preuve le nouvel évêque anglican du Cap. Je ne crois pas que ce soit là trop exiger d'une religion qui se réclame de l'éthique chrétienne, de l'amour et de l'acceptation du prochain.

Les mesures décrites dans l'Accord conclu par le Commonwealth à Nassau ont reçu l'approbation générale en tant que moyen d'action internationale concertée contre l'Afrique du Sud. Cette solidarité des nations ne cesse de croître. Pourtant, l'Afrique du Sud n'est toujours pas convaincue que, pour que s'effectue une transition ordonnée et pacifique vers une société non raciale et démocratique, elle doit prendre les mesures concrètes suivantes : premièrement, s'engager à abolir le système d'apartheid; deuxièmement, lever l'état d'urgence; troisièmement, libérer Nelson Mandela et toutes les autres personnes emprisonnées et détenues pour leur opposition à l'apartheid; quatrièmement, lever l'interdit dont sont frappés l'African National Congress et d'autres partis politiques; cinqièmement, et surtout, engager un dialogue avec des dirigeants noirs représentatifs.

Par ailleurs, alors même que nous demandons au Gouvernement sud-africain de lever l'interdit qui frappe l'ANC, nous implorons toutes les parties de mettre un terme à l'escalade des incidents sanglants en Afrique du Sud et de suivre plutôt la voie positive du dialogue, de la discussion et de la négociation. C'est par cette voie que seront assurés la paix en Afrique du Sud et le plein appui de la communauté internationale.

Plus tôt au cours de cette session, le Secrétaire d'Etat aux affaires extérieures du Canada, le très honorable Joe Clark, a demandé à tous les pays, notamment à ceux qui entretiennent d'importantes relations économiques avec l'Afrique du Sud, d'appliquer des mesures concrètes contre ce pays afin de hâter le démantèlement de l'apartheid. Conformément aux engagements que nous avons pris en vertu de l'Accord de Nassau, ainsi que devant les Nations Unies et au sein de la francophonie, nous nous réjouissons des mesures appliquées par les Etats-Unis, la Communauté européenne et le Japon qui, combinées à celles prises par le Commonwealth, souligneront l'engagement du monde démocratique à l'égard de

M. McLean (Canada)

l'abolition de l'apartheid. Le Canada demande aux autres pays qui entretiennent des rapports avec l'Afrique du Sud de marquer une pause et de réfléchir un instant à ce que l'on peut faire de plus pour exercer des pressions efficaces. Que pouvons-nous faire de plus?

Il faut empêcher d'agir ceux qui cherchent à contourner les sanctions et ne pas laisser s'épanouir les aptitudes dont se targue l'Afrique du Sud en matière de "commerce non conventionnel". Les hommes d'affaires sud-africains, nombreux à professer leur opposition à l'apartheid, devraient prêter attention à la réforme, non pas aux moyens de combattre les effets négatifs des sanctions et de profiter des possibilités qui peuvent se présenter à court terme. Ils devraient consacrer leurs efforts à faire pression en faveur du changement, plutôt que de chercher des échappatoires.

Les organisations non gouvernementales et les Eglises canadiennes détiennent depuis longtemps des actions dans un certain nombre de sociétés et de banques transnationales. Elles ont su parler haut et clair aux réunions d'actionnaires concernant les politiques d'investissement en Afrique du Sud. Il ne faut pas abandonner les lignes directrices et les codes de conduite établis pour protéger la majorité noire. Nous devons, par ailleurs, rechercher de nouvelles façons de développer les compétences techniques et l'esprit d'entreprise dont aura besoin l'Afrique du Sud libérée de l'apartheid. L'objectif égoïste de bénéfices ne doit pas être ici la considération principale.

Les pays voisins de l'Afrique du Sud ont subi de graves préjudices du fait des politiques d'agitation et d'intervention de l'Afrique du Sud. Le Président Kaunda et d'autres chefs des Etats de la ligne de front l'ont souligné devant moi l'an dernier à la suite de la Conférence de Nairobi. Il est maintenant fort probable que l'Afrique du Sud réagisse par des représailles internationales ou régionales aux sanctions prises contre l'apartheid. Il est important que ces pays sachent que la communauté internationale est prête à les aider en cas de représailles ou d'interventions de la part de l'Afrique du Sud.

Le Premier Ministre du Canada, Brian Mulroney, a clairement indiqué que le Canada s'engage à collaborer avec d'autres pays afin d'aider les Etats de l'Afrique australe à relever le défi. Le Ministre canadien des relations extérieures, Mme Monique Landry, a rencontré le Président Kaunda, il y a une semaine à peine, afin de le rassurer sur ce point.

M. McLean (Canada)

Nous contribuons bien sûr depuis longtemps au développement de la région et nous nous efforçons de la rendre moins tributaire de l'Afrique du Sud au moyen de programmes bilatéraux et par la voie de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC). A présent nous voulons, de concert avec la SADCC, examiner les besoins et élaborer des plans pour faire face aux urgences. En plus des projets de développement, nous aiderons également les importateurs privés à étudier les possibilités d'accroître les échanges avec les pays de la SADCC afin de faire face aux perturbations qui pourraient survenir au niveau des mouvements commerciaux.

A propos des Etats de première ligne, alors même que nous pleurons la disparition inopportun de Samora Machel, nous nous réjouissons du choix de M. Joachim Chissano à titre de nouveau Président du Mozambique. C'est un homme de grande envergure et doté d'une vaste expérience, ce qui lui sera un précieux atout pour faire face aux nombreux problèmes auxquels son pays et sa région sont actuellement confrontés.

Je m'adresse à cette Assemblée en tant que parlementaire blanc représentant le gouvernement d'une société multiculturelle et multiraciale véritablement intégrée. Aujourd'hui, un Canadien sur cinq fait partie des minorités visibles et cette proportion, nous sommes fiers de le dire, ne cesse d'augmenter. Nos populations autochtones bénéficient d'une égalité de droits et ont leur mot à dire sur l'administration du Canada. Le fait que nous ayons recueilli des réfugiés fuyant les régions agitées du monde, indépendamment de leur couleur et de leur race, nous a permis, je pense, d'entrevoir tout ce qu'une société multiraciale peut apporter à un pays qui a été au premier plan du défi lancé par le Commonwealth à l'Afrique du Sud en 1961. Je suis extrêmement fier de mentionner à cette Assemblée que le peuple du Canada s'est vu remettre récemment le prestigieux Prix Nansen par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. C'est là une preuve de la reconnaissance internationale à laquelle je viens de faire allusion.

Nous, Canadiens, estimons donc que notre histoire donne encore plus de poids à l'appel que nous lançons aux dirigeants de Pretoria afin de leur demander de procéder à une réforme, de mettre fin à l'apartheid, de revenir à la réalité et de rejoindre le concert des nations. A ces dirigeants, je dis : "Ne recyclez pas l'apartheid, mettez-y un terme!" Je leur dis encore : "Ne perpétuez pas la

M. McLean (Canada)

ségrégation raciale, mettez-y fin!" "Reconnaissez, avant que tout ne s'écroule autour de vous, qu'il est possible de vivre, et de bien vivre, en Afrique du Sud sans domination raciale et sans apartheid."

Ceux d'entre nous qui s'opposent à l'apartheid ont fait de la lutte pour la liberté et l'égalité en Afrique du Sud leur cause commune. Cependant, malgré tout ce que nous avons fait, nous ne devons pas ignorer le fait que les sanctions imposées jusqu'ici ne seront guère réconfortantes pour la majorité des Sud-Africains s'ils continuent d'être confrontés quotidiennement au régime répressif qu'est l'apartheid. Nous espérons qu'ils ne resteront pas sourds aux appels à la modération qui se font entendre au sein de leurs propres communautés. Mais le Gouvernement sud-africain et ses partisans doivent changer d'attitude. Ils doivent renoncer au fléau de l'apartheid, faute de quoi nous assisterons à un règne de la violence. Les chances d'un règlement négocié pacifique ne dureront pas et l'Afrique du Sud sombrera dans le chaos tant redouté par les maîtres de l'apartheid.

Ces perspectives nous obligent à maintenir implacablement nos pressions sur le Gouvernement de l'Afrique du Sud. Il est bien entendu que si l'Afrique du Sud ne prend pas de mesures concrètes en réponse à notre appel et que si notre approche graduelle ne porte pas ses fruits, le monde agira de nouveau, et cela au moyen de mesures encore plus efficaces. Des changements se produiront en Afrique du Sud. Espérons qu'ils seront pacifiques et constructifs. En tout cas, il y aura des changements.

La population de l'Afrique du Sud doit décider de son propre avenir. Après tout, ce sont les Sud-Africains eux-mêmes qui porteront pour l'essentiel le fardeau de la libération de l'Afrique du Sud. Cependant, la communauté internationale a un rôle clef à jouer, celui d'assurer de façon rapide et pacifique, pendant qu'il en est encore temps, l'éradication de l'apartheid, ce régime inhumain. Nulle politique d'un Etat Membre n'a fait depuis si longtemps l'objet d'une condamnation aussi catégorique et unanime de la part de cette Organisation. Le fait que l'apartheid existe encore est une honte pour l'humanité.

Lorsque les Canadiens se tiennent en esprit sur les rives du Limpopo et regardent vers le sud, ils n'aiment pas ce qu'ils voient. Aussi nous joignons-nous à tous les opposants de l'apartheid pour réclamer son élimination qui doit constituer l'un des principaux objectifs de l'humanité comme de cette

M. McLean (Canada)

Organisation. Nous prions pour que l'Afrique du Sud entende bientôt l'appel de la communauté internationale et reconnaissse les droits de l'ensemble de sa population, sans quoi elle sombrera dans le chaos et s'embrasera.

Mungu Ibariki Afrika! Dieu bénisse l'Afrique.

M. AHMAD (Brunéi Darussalam) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation constate une fois de plus que le monde reste indigné et bouleversé par l'apartheid et les pratiques discriminatoires que le Gouvernement sud-africain impose à son peuple. Il est bien difficile d'ignorer l'existence d'un Etat qui perpétue un système aussi primitif, aussi néfaste, et dénie à la majorité de sa population ses droits de l'homme fondamentaux.

Le système de l'apartheid est la forme la plus abjecte de ségrégation raciale. Il est considéré par la Cour internationale de Justice comme une violation flagrante des buts et principes de la Charte des Nations Unies. C'est un système en vertu duquel le racisme institutionnalisé est cruellement appliqué dans le seul but de perpétuer la domination politique blanche.*

Au cours des neuf derniers mois, nous avons assisté à la guerre non déclarée livrée par le régime raciste sud-africain contre la majorité de sa population en butte à la ségrégation. La réintroduction de mesures de répression a engendré plus de violence et d'effusions de sang. Nous entendons presque quotidiennement parler de nouveaux troubles et d'une recrudescence de la violence dans ce pays, de personnes tuées, blessées et détenues. Le régime sud-africain recourt également à la répression, à l'exploitation et à la terreur contre les Etats noirs voisins afin de consolider sa politique raciste. Les attaques gratuites du régime raciste d'Afrique du Sud contre trois Etats de première ligne d'Afrique australe - le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe - le 19 mai dernier en sont autant d'exemples. Ces actes d'agression odieux ont été commis en violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ces Etats indépendants. Les attaques violentes, une des manifestations des actes criminels engendrés par les pratiques d'apartheid du régime sud-africain, illustrent éloquemment l'égoïsme du régime de Pretoria et son mépris des normes de conduite internationale.

* M. Turkmen (Turquie), Vice-Président, assume la présidence.

M. Ahmad (Brunéi Darussalam)

Les représentants qui ont pris la parole à l'Assemblée générale n'ont cessé de condamner la politique de discrimination raciale institutionnalisée pratiquée par le régime raciste sud-africain car elle est inadmissible moralement et politiquement. En dépit de cette condamnation, le régime d'Afrique du Sud continue à priver 24 millions de Noirs de leur liberté et d'autres droits de l'homme fondamentaux. La condamnation à elle seule ne suffit donc pas.

La population noire d'Afrique du Sud souffre depuis trop longtemps. A moins que des efforts ne soient collectivement faits par la communauté internationale, la situation extrêmement délicate d'aujourd'hui pourrait avoir des conséquences imprévisibles et de vaste portée.

Il est évident que l'apartheid doit cesser. Il faut le démanteler et l'éliminer définitivement. Encore que seul le peuple d'Afrique du Sud lui-même soit à même de mettre fin à l'apartheid, nous, en tant que membres de la communauté internationale, avons un rôle important à jouer dans ce processus. C'est pourquoi ma délégation prie instamment l'Assemblée générale de reconnaître cette obligation. Nous devons faire entendre à l'Afrique du Sud la voix de la raison. Nous devons exercer des pressions sur l'Afrique du Sud pour l'amener à apporter des changements positifs à sa politique afin de permettre le démantèlement pacifique de l'apartheid. Le Brunéi Darussalam, pour sa part, donnera tout son appui à la campagne internationale en faveur de l'élimination complète de l'apartheid et du racisme.

Le Brunéi Darussalam appuie également l'adoption par l'Assemblée générale d'une vaste gamme de mesures telles que l'appel à l'imposition de sanctions obligatoires contre l'Afrique du Sud en vertu du Chapitre VII de la Charte. L'Afrique du Sud, pays dont l'économie dépend largement d'investissements étrangers, pourrait être vulnérable aux sanctions économiques. Les sanctions, assorties d'autres mesures, devront être appliquées collectivement si l'on veut qu'elles soient efficaces.

Certains ont fait valoir que l'imposition de sanctions aurait des conséquences regrettables pour la population noire et pourrait paralyser les économies des Etats voisins. Cependant, ces arguments ne tiennent pas compte du fait que la majorité de ces Africains noirs sont prêts à souffrir des conséquences des sanctions économiques. Ce sont eux qui, pour la cause des Sud-Africains noirs, ont demandé l'imposition de sanctions et ils sont prêts à faire d'autres sacrifices.

M. Ahmad (Brunéi Darussalam)

Le régime de Pretoria affronte actuellement une crise économique et politique grave engendrée par la politique raciale d'apartheid qu'il continue de pratiquer. Il est grand temps que le régime de Pretoria réexamine sa politique. Ce régime sait fort bien que non seulement la population noire, qui souffre tant, s'oppose à sa politique, mais que la population blanche est également de plus en plus divisée à l'égard de cette politique. De plus en plus de Blancs en Afrique du Sud se détachent de l'apartheid.

Si ces sanctions venaient à échouer, le régime de Pretoria pourrait s'attendre à l'adoption de mesures plus rigoureuses encore de la part de la communauté internationale pour faire comprendre aux autorités sud-africaines qu'elles n'ont d'autre choix que d'oeuvrer pour libérer la majorité de la population sud-africaine de l'apartheid et rétablir, par là même, la paix et la stabilité dans la région de l'Afrique australie.

M. TSVETKOV (Bulgarie) : La question relative à la politique d'apartheid du Gouvernement de l'Afrique du Sud figure, une fois encore, à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Son examen est aussi nécessaire qu'urgent. Il n'y a pas, à l'heure actuelle, un autre problème que la communauté internationale ait condamné avec autant d'unanimité. Comme l'indique la Déclaration de la Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud, tenue en juin dernier à Paris, le régime raciste est de plus en plus féroce dans sa politique de répression massive et de violence contre la population opprimée d'Afrique du Sud dans sa tentative désespérée d'étouffer la résistance croissante de cette dernière et de perpétuer sa domination raciale. En refusant le règlement pacifique et juste du conflit par la voie de négociations avec les représentants authentiques du peuple sud-africain, il a proclamé l'état d'urgence en essayant d'écraser par la violence la volonté de la vaste majorité du peuple qui lutte contre l'apartheid.

Fidèle à lui-même, le régime raciste se livre de plus en plus souvent à des agressions visant à déstabiliser les Etats voisins sous prétexte qu'ils soutiennent les mouvements de libération, reconnus d'ailleurs par l'Organisation de l'unité africaine, le Mouvement des pays non alignés et l'Organisation des Nations Unies. A la suite de ses actes et de sa politique, toute la région a été transformée en foyer de tensions et de conflits.

M. Tsvetkov (Bulgarie)

Voilà pourquoi nous souscrivons à la constatation faite aussi bien à l'Assemblée générale qu'au sein du Conseil de sécurité, et reprise dans la Déclaration précitée, que le système de l'apartheid menace sérieusement la paix et la sécurité internationales par ses répressions inhumaines et ses sévices sans précédent sur le plan intérieur, par son occupation illégale de la Namibie et par ses actes d'agression et de déstabilisation d'Etats africains indépendants.

Le régime raciste, qui connaît depuis un certain temps une crise profonde sur le plan tant politique que socio-économique, s'est acharné encore davantage dans sa politique de répression. L'état d'urgence décrété depuis juin dernier est une tentative de légitimer la terreur massive contre la population indigène et constitue un défi nouveau à la communauté internationale. Il s'est avéré cependant qu'aucune réforme ou mesure de cosmétique ne saurait camoufler le vrai visage de l'apartheid. Il ne doit être ni "réformé" ni "amélioré", mais aboli tout court et à jamais.

L'agressivité de l'apartheid s'exprime le plus nettement dans l'occupation illégale persistante de la Namibie. Comme le soulignent les documents adoptés par la quatorzième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue en septembre dernier à New York, et ceux de la Conférence internationale pour l'indépendance immédiate de la Namibie, tenue à Vienne en juillet dernier, il est intolérable de voir le régime raciste poursuivre, avec arrogance, cette occupation illégale vingt ans après que l'Organisation des Nations Unies a pris sur elle la responsabilité directe de la Namibie et de son peuple et, surtout, après l'adoption de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité et du plan concret pour son exécution.

Non moindres sont encore les pertes que subissent les Etats voisins de première ligne contre lesquels le régime raciste se livre à des incursions, des actes de subversion et de sabotage sans trêve, menant pratiquement à leur encontre une politique de terrorisme d'Etat.

M. Tsvetkov (Bulgarie)

Les développements en Afrique australe montrent qu'il ne suffit plus aujourd'hui de condamner l'apartheid comme politique et comme pratique. Il est grand temps d'entreprendre des actions concrètes et immédiates pour rayer de la face de la terre ce phénomène anachronique et honteux en cette fin du XXe siècle, que l'Organisation des Nations Unies et l'ensemble de la communauté mondiale ont à juste titre qualifié de crime contre l'humanité. Une responsabilité particulière revient à cet effet au Conseil de sécurité qui a tenu, rien que l'année dernière, 30 réunions et adopté sept résolutions sur la situation en Afrique du Sud et sur les actes d'agression de cette dernière dans la région, sans pour autant parvenir à adopter une résolution lui imposant des sanctions obligatoires. Comme il est souligné au paragraphe 22 de la Déclaration de la Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions :

"Malheureusement, dans la période qui s'est écoulée depuis la tenue de cette conférence, le Conseil de sécurité n'a pas pu adopter les mesures obligatoires voulues qui avaient été recommandées et ce en raison des votes négatifs émis par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les Etats-Unis d'Amérique. Enhardi par l'opposition que traduisaient ces votes négatifs et par la politique déclarée de ces pays consistant à se prévaloir de leurs liens étendus avec le régime raciste pour l'amener à modifier sa politique par la dissuasion, ce régime a multiplié les actes d'agression et de déstabilisation à l'encontre d'Etats africains voisins, dans l'espoir de saper les luttes de libération menées en Afrique du Sud et en Namibie, voire d'imposer son hégémonie dans l'ensemble de la région."

(A/CONF.137, p. 24)

La Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud raciste a relevé la nécessité d'adopter un programme d'action global centré sur l'imposition de sanctions globales et obligatoires contre la République de l'Afrique du Sud, conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Le programme devrait également prévoir des actions supplémentaires de la part des gouvernements en vue d'isoler pleinement le régime raciste et d'accorder l'assistance nécessaire aux peuples d'Afrique australe qui luttent pour leur liberté et leur indépendance nationale. Jamais auparavant la communauté internationale n'a parlé d'une voix aussi unanime et aussi forte en faveur de l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud, avec l'insistance de la majorité

M. Tsvetkov (Bulgarie)

écrasante des Etats Membres de l'ONU, des parlements nationaux, des partis politiques et des mouvements sociaux.

La Conférence au sommet des pays non alignés de Harare a également fait entendre sa volonté en faveur de l'adoption d'actions pratiques concrètes dans ce sens. Mon gouvernement a salué la Déclaration spéciale sur la situation en Afrique australe adoptée par cette conférence, où figure aussi un programme en ce qui concerne la lutte contre l'apartheid et l'octroi de l'indépendance à la Namibie.

Il est notoire que si l'apartheid existe toujours, c'est grâce au soutien de certains pays occidentaux et de leurs corporations transnationales, qui poursuivent leurs intérêts égoïstes sur les plans politique, économique et stratégique. La politique d'"engagement constructif", est-il dit plus loin dans la Déclaration précitée, n'a pas contribué à l'élimination du système d'apartheid. Bien au contraire, elle tend à le renforcer.

La République populaire de Bulgarie se joint aux appels puissants qui demandent l'adoption de mesures qui ne soient pas partielles, palliatives ou de tactique, mais globales et obligatoires, conformément à la Charte des Nations Unies, comme moyen pacifique le plus efficace à la disposition de la communauté internationale pour mettre fin à l'apartheid, libérer la Namibie et instaurer la paix dans cette partie du continent africain.

Nous insistons encore sur la nécessité d'éliminer l'apartheid sans tarder, parce que le régime raciste cherche à profiter des tensions qui existent actuellement dans les relations internationales pour perpétuer ce système à jamais. Rappelons que l'appel à l'élimination des conflits et des foyers de tension, dont ceux d'Afrique australe, constitue un des éléments fondamentaux du système global de sécurité internationale proposé par les pays socialistes, y compris par la Bulgarie.

Nous n'avons pas de doutes que l'apartheid sera éliminé et que la paix et la liberté triompheront en Afrique australe. La question est de savoir quand et à quel prix. L'Organisation mondiale, et surtout le Conseil de sécurité, portent maintenant la responsabilité pour que ce ne soit pas au prix d'innombrables pertes humaines et quand les événements échapperont à tout contrôle, dans le torrent des souffrances et des dévastations nouvelles et de plus en plus grandes des peuples d'Afrique. Notre organisation porte aussi une responsabilité historique pour l'instauration immédiate de la paix et de la liberté dans cette partie du monde et l'éradication totale et définitive de ce système honteux.

M. VLASCEANU (Roumanie) (interprétation de l'anglais) : La nature explosive de la crise actuelle en Afrique du Sud ainsi que les facteurs de tension qui apparaissent dans d'autres régions, qui compliquent et aggravent davantage encore la situation internationale, donnent à notre débat une dimension nouvelle et nous imposent de prendre d'urgence des mesures pour faire face à la crise de façon appropriée. Cela serait conforme aux exigences du peuple sud-africain opprimé et des autres peuples opprimés d'Afrique australe et, de façon générale, conforme également au désir de tous les peuples de vivre dans la paix, la liberté, la dignité et dans des conditions favorables à leur développement.

L'essentiel de la politique et de la pratique de l'apartheid et ses effets pernicieux sur l'Afrique du Sud elle-même, sur la région et sur le monde dans son ensemble ont été fort bien présentés dans le passé et énergiquement condamnés du haut de cette tribune par de nombreuses délégations, y compris la mienne, avec une préoccupation profonde et une indignation légitime.

A cet égard, il suffit de rappeler qu'une minorité raciste, au moyen de normes institutionnalisées de domination et de ségrégation raciale ainsi que du déni des droits de l'homme les plus élémentaires - l'égalité et la dignité humaine - place la majorité d'une population africaine de plus de 23 millions d'individus dans une situation qui fait d'eux des étrangers dans leur propre pays. Cette politique odieuse - qui a pour corollaires l'usurpation coloniale, à l'extérieur de l'Afrique du Sud, du Territoire de la Namibie, l'attitude expansionniste hostile à l'égard des pays de la région et les actes répétés d'agression, de subversion et de déstabilisation contre des Etats africains indépendants - a été dénoncée à l'unanimité comme constituant un crime contre l'humanité, un facteur de déstabilisation dans la région et une menace permanente à la paix et à la sécurité internationales.

Comme cela est souligné dans le rapport du Comité spécial contre l'apartheid présenté par M. Joseph Garba, représentant permanent du Nigéria et Président du Comité contre l'apartheid, l'Afrique du Sud continue d'être le théâtre d'un grave conflit racial, d'incidents violents et nombreux, d'une répression massive, quotidienne et sanglante et le foyer d'actes incessants d'agression contre les Etats africains. La vague de violence déclenchée il y a deux ans, lorsque le régime raciste, par sa prétendue réforme constitutionnelle, a commencé à mettre en œuvre un programme de restructuration de sa politique des groupes ethniques, en

M. Vlasceanu (Roumanie)

vue d'exclure la majorité africaine de la population - qui représente plus de 73 % de la population totale -, de la vie politique du pays, a été suivie d'une aggravation du conflit racial. Des manifestations massives ont alors éclaté, ainsi que des grèves et des incidents de rue et toute la population s'est soulevée pour exiger l'égalité de droits et l'élimination complète de la politique d'apartheid et de la discrimination raciale. Ces actions ont bénéficié de l'appui et de la solidarité du monde entier.

Devant cette vague énorme de colère et de protestations, et au mépris des exigences de la majorité africaine, les dirigeants de Pretoria ont décrété une prolongation de l'état d'urgence, pris des mesures de représailles sans précédent et eu recours à l'armée et à la police dans la plus grande démonstration de force qui ait jamais eu lieu depuis les massacres sanglants de Sharpeville, en 1960, et de Soweto, en 1976.

M. Vlasceanu (Roumanie)

Nul n'ignore les conséquences funestes de telles représailles : des milliers de personnes tuées, arrêtées ou disparues, l'intransigeance continue et la suprématie renforcée d'une minorité, par le biais de la ségrégation raciale, de la bantoustanisation et de la fragmentation du Territoire. Ces représailles brutales infligées à un mouvement anti-apartheid de masse n'ont pu et ne pourront jamais intimider le peuple opprimé qui lutte pour la défense de ses droits légitimes.

Il ne fait aucun doute que la politique et les pratiques d'apartheid du régime raciste sont à l'origine du conflit qui fait rage en Afrique du Sud, de la violence et de l'instabilité qui sévissent en Afrique australe, et qu'il ne saurait y avoir de paix dans cette région tant qu'il n'aura pas été mis fin à cette politique inhumaine.

Tout en louant les Etats Membres et les Nations Unies pour les efforts qu'ils ont déployés et les mesures qu'ils ont déjà prises à cet égard, l'Assemblée ne peut, dans le cadre des mesures à prendre, que noter que, du fait de sa politique de déni des droits de l'homme et des aspirations du peuple opprimé d'Afrique du Sud et de mépris à l'égard des exigences répétées en vue de mettre fin à la violence et à la répression, aux actes d'agression et de déstabilisation, la coopération du régime raciste avec certains pays occidentaux, les relations qu'il entretient avec eux, et des intérêts économiques et financiers étrangers constituent pour lui un encouragement. Ce sont ces mêmes pays occidentaux qui tentent en vain de se faire les champions de la liberté, les artisans et les défenseurs des droits de l'homme et qui, en même temps et malgré les exigences du peuple opprimé d'Afrique du Sud et de la communauté internationale, continuent d'entretenir d'étrôites relations avec le régime raciste et de s'opposer à l'adoption de sanctions contre le régime de l'apartheid. Ces pays, par le jeu du double langage, reconnaissent d'un côté que l'apartheid est un crime contre l'humanité tout en admettant, ouvertement ou secrètement, la répression dont sont victimes les patriotes sud-africains, la lutte légitime menée par le peuple opprimé d'Afrique du Sud, l'occupation illégale de la Namibie, les actes d'agression et de subversion perpétrés contre des Etats africains indépendants. Les milliards de dollars investis dans l'économie sud-africaine et dans d'autres intérêts égoïstes, les profits gigantesques tirés de l'exploitation du peuple opprimé d'Afrique du Sud sont à l'origine de cette attitude hypocrite.

M. Vlasceanu (Roumanie)

L'aggravation de la situation à l'intérieur de l'Afrique du Sud et en Afrique australie, en général, la répression massive et l'intransigeance continue du régime de Pretoria attestent, une fois encore, le bien-fondé des préoccupations des Etats Membres des Nations Unies et soulignent, en particulier, la nécessité impérieuse d'abolir l'apartheid.

Nous pensons que le consensus réalisé jusqu'ici aux Nations Unies, concernant l'élimination de l'apartheid et la création d'une société démocratique non raciale qui créerait les conditions d'une égalité de droits pour tous, quelle que soit la couleur de la peau ou la croyance, devrait se traduire en mesures pratiques. Dans sa déclaration du 21 août 1985, le Conseil de sécurité lui-même, soulignant la nécessité de parvenir à une solution juste et durable en Afrique du Sud, a reconnu que ce noble objectif devait être réalisé par l'élimination totale du système de l'apartheid et la création d'une société libre, unie et démocratique. Cet objectif est très clair et a été souligné, chaque année, par l'Assemblée générale. L'Assemblée a, par ailleurs, réaffirmé le droit du peuple opprimé d'Afrique du Sud à recourir à tous les moyens dont il dispose pour réaliser ses aspirations légitimes.

Mais, ce dont souffre notre Organisation, c'est d'un manque de volonté politique unie de la part de tous les Etats Membres en ce qui concerne les moyens à utiliser, conformément à la Charte, pour contraindre le régime raciste sud-africain à mettre fin à sa politique condamnable d'apartheid. Les mesures qui ont été adoptées jusqu'ici par les Nations Unies et par les Etats Membres, y compris l'appel au dialogue et à des négociations en vue de créer les bases d'un gouvernement démocratique du pays, se sont avérées insuffisantes. Ces mesures et toutes les résolutions des Nations Unies concernant l'apartheid ont été négligées par le régime d'Afrique du Sud ou, comme les derniers événements l'ont montré, utilisées pour poursuivre les manœuvres politiques destinées à maintenir le système d'apartheid.

Aussi, compte tenu de l'étape actuelle de la crise structurelle à l'intérieur de l'Afrique du Sud et pour répondre aux exigences du peuple opprimé d'Afrique du Sud, nous estimons que nos débats devraient déboucher sur une volonté politique unie de la part de tous les Etats Membres en vue de l'adoption de mesures substantielles, radicales et immédiates, destinées à éliminer la politique

M. Vlasceanu (Roumanie)

d'apartheid et à mettre en œuvre les droits du peuple opprimé d'Afrique du Sud à l'autodétermination et à la création d'une société libre, démocratique, non raciale et unitaire.

A cet égard, notre délégation appuie pleinement les propositions des Etats africains et d'autres Etats Membres visant l'imposition de sanctions, conformément au Chapitre VII de la Charte, ainsi que l'appel lancé à ceux qui s'opposent aux sanctions afin qu'ils revoient leur position. Comme il a été souligné au cours du présent débat, les sanctions semblent être le moyen pacifique le plus approprié et le plus efficace dont dispose la communauté internationale pour éliminer l'apartheid, libérer la Namibie et sauvegarder la paix en Afrique australie.

Ma délégation tient à réaffirmer que, dans leur lutte vaillante pour l'élimination de la suprématie minoritaire raciale, de la domination raciale, la liberté et la démocratie, les populations opprimées d'Afrique du Sud bénéficient de la solidarité militante et de l'appui de la Roumanie et du peuple roumain.

Cette politique d'appui à la lutte d'émancipation et de justice sociale en Afrique du Sud, pour la reconnaissance des droits légitimes des populations d'Afrique australie et pour leur liberté et leur dignité nationale, a été soulignée et réaffirmée, à chaque occasion, lors de réunions entre le Président de la Roumanie et des dirigeants africains, y compris Oliver Tambo, Président du Congrès national africain. Au cours de ces réunions, la Roumanie a souligné l'importance qu'elle attache à l'unité des peuples africains et de tous les peuples, en vue de la solution politique des conflits et des tensions dans le monde, y compris en Afrique australie, de l'élimination de l'apartheid et de la création d'un Etat non racial et démocratique, qui garantisse la pleine égalité de droits à toute la population.

Récemment, devant le Parlement de notre pays, le Président Nicolae Ceausescu a, une fois encore, fermement condamné la politique raciste d'apartheid de l'Afrique du Sud. Le peuple roumain s'associe aux peuples démocratiques et progressistes du monde, qui exigent la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers et détenus politiques, y compris Nelson Mandela, que soit mis fin à la répression contre le mouvement anti-apartheid, que soient créées les conditions permettant à tous les habitants d'Afrique du Sud de jouir de droits et de libertés égales et de participer effectivement, en toute égalité, à la vie politique, économique et sociale de leur pays.

M. Vlasceanu (Roumanie)

Nous condamnons le refus de l'Afrique du Sud d'appliquer les résolutions relatives à l'indépendance de la Namibie, ainsi que tous les actes d'agression, de subversion et de déstabilisation commis contre des Etats africains indépendants, et exigeons qu'il soit mis fin à cette politique et à ces pratiques.

Nous sommes sommes désormais persuadés, alors que le droit des peuples à façonner librement leur propre destin est réaffirmé avec plus de fermeté que jamais auparavant, que le jour est proche où le peuple opprimé de la République d'Afrique du Sud réalisera ses aspirations de liberté, de justice, de dignité et de progrès.

L'évolution de la situation à l'intérieur de l'Afrique du Sud et les controverses en ce qui concerne sa solution confirment une fois encore que la communauté internationale rejette tout compromis qui se ferait aux dépens des droits légitimes de l'immense majorité des peuples et insiste pour qu'il soit mis définitivement fin à la politique honteuse d'apartheid et de ségrégation raciale.

Il faut que l'Assemblée générale réponde comme il se doit à cette exigence et appuie le plus efficacement possible le peuple opprimé d'Afrique du Sud et ses mouvements de libération qui luttent pour la réalisation de leurs droits et de leurs aspirations légitimes.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale à sa troisième séance plénière, le 20 septembre 1986, je donne maintenant la parole au représentant de l'African National Congress of South Africa.

M. MAKATINI [African National Congress of South Africa (ANC)]

(interprétation de l'anglais) : Le peuple en lutte de l'Afrique du Sud a toujours attaché une grande importance aux débats de l'Assemblée générale sur l'apartheid. L'on ne saurait trop insister sur notre reconnaissance et notre gratitude à l'égard de tous les amis, alliés et défenseurs des opprimés. Alors que le siège vacant de l'Afrique du Sud est la preuve de ce qui a déjà été accompli, il doit également servir à nous rappeler ce qu'il reste à faire.

Il est important de relever à ce stade que notre peuple a rarement éprouvé d'aussi grands espoirs que cette année pour ce qui est de l'unité d'action de cette auguste assemblée. Il tire sa force de la condamnation ferme, constante et catégorique qui a été exprimée ces dernières décennies par de nombreuses personnalités éminentes prenant la parole à cette tribune. Maintenant que, en réponse à l'appel de son mouvement d'avant-garde, l'African National Congress, notre peuple a pratiquement rendu l'Afrique du Sud ingouvernable et l'apartheid inopérationnel, inspirant par là même un élan à l'échelle mondiale dans le sens de l'action, il s'attend à juste titre à ce que les Nations Unies prennent immédiatement les mesures appropriées pour contribuer à la chute imminente du régime de Pretoria.

C'est la raison pour laquelle, monsieur le Président, en vous félicitant de votre élection à l'unanimité à la haute charge de la présidence, et en vous remerciant de nous avoir donné la parole, je tiens aussi à vous dire notre conviction que, sous votre direction et grâce à votre engagement personnel et à celui de votre pays, nos délibérations seront couronnées de succès. Nous saisissons aussi cette occasion pour féliciter votre prédécesseur, l'Ambassadeur de Piniès, de l'Espagne, de s'être si bien acquitté de la lourde tâche qui était la sienne pendant son mandat.

Qu'il me soit permis également d'adresser nos plus sincères condoléances au peuple frère de la République populaire du Mozambique, à son mouvement d'avant-garde, le Parti des travailleurs Frelimo, ainsi qu'à son gouvernement, à l'occasion du décès tragique et prématuré de cet illustre fils de l'Afrique, de ce

M. Makatini

grand combattant de la liberté, le Président Samora Machel. L'ampleur de son dévouement à la libération véritable et complète de notre continent et son appui fervent à la lutte contre l'apartheid lui avaient valu l'admiration et le respect de tous dans le monde entier. Loyal à la solidarité révolutionnaire entre le Frelimo et l'ANC, forgée dans le creuset de la lutte commune pour laquelle le Président Machel a vécu et pour laquelle il est mort, l'African National Congress s'engage solennellement à n'épargner aucun effort pour intensifier la lutte en vue de la réalisation de son idéal - l'indépendance nationale véritable, la paix et le progrès social en Afrique du Sud et en Afrique australe.

En réaffirmant notre solidarité à l'égard du peuple du Mozambique, qui avec une détermination inflexible a repris la lance tombée des mains du Président Machel, je présente mes félicitations fraternelles au Président Joachim Chissano qui assume à présent la direction de la République populaire du Mozambique assiégée. Nous souhaitons joindre notre voix à celles qui ont demandé un appui multiforme pour aider le Mozambique face à la guerre de déstabilisation de Pretoria.

L'accident d'avion mystérieux survenu le 19 octobre, qui a coûté la vie au Président Samora Machel ainsi qu'à de nombreux responsables du Gouvernement du Mozambique, a été précédé par des menaces directes de Pretoria fondées sur des affirmations non prouvées selon lesquelles les opérations récentes de l'ANC avaient été lancées depuis le Mozambique. L'ANC réaffirme sa position et accuse l'Afrique du Sud raciste de l'assassinat du Président Machel, que cet acte de guerre ait été commis par les agents du régime ou par d'autres agissant à leur ordre. Nous partageons l'avis assez répandu selon lequel les preuves existantes prétendent à croire à la participation directe ou indirecte du régime à cet événement, et tant que son innocence n'aura pas été prouvée, il sera considéré par les peuples d'Afrique australe comme étant coupable de ce crime odieux. La réaction de Pretoria à cet incident tragique et les menaces proférées par le Gouvernement d'Afrique du Sud contre les dirigeants des Etats de première ligne, dans une tentative d'entraver l'enquête sur cet accident, n'ont fait que renforcer les soupçons dans l'opinion publique internationale. Nous sommes convaincus que, tout comme elle avait rejeté l'explication de Pretoria selon laquelle Steve Biko était mort de lésions au cerveau qu'il se serait faites en se cognant la tête accidentellement contre le mur dans sa cellule de prison, la communauté internationale rejettéra l'affirmation du régime qui prétend que cet accident

M. Makatini

d'avion a été provoqué par une prétendue tempête, qui n'a été enregistrée qu'à Pretoria.

Quelle que soit en définitive la soi-disant raison officielle, les conclusions et le verdict du peuple d'Afrique australie sont influencés par ce qu'il a connu dans la région : les attaques armées fréquentes de Pretoria, ainsi que les assassinats et les menaces contre leurs dirigeants qui ont osé s'opposer au système de l'apartheid. Ils considèrent le tragique événement du 19 octobre comme faisant partie de la guerre de déstabilisation menée par Pretoria contre les Etats de première ligne. Ils sont convaincus que les actes criminels passés du régime et les menaces qu'il continue de proférer sont la preuve la plus éloquente de la conviction de la communauté internationale selon laquelle il ne saurait y avoir de paix, de stabilité et de sécurité en Afrique australie tant que le régime de l'apartheid ne sera pas renversé et remplacé par une société démocratique non raciale.

C'est dans ce contexte que l'intransigeance du régime a été illustrée de manière encore plus éloquente lorsque, quelques jours avant une réunion avec les représentants d'un groupe de personnalités éminentes qui avaient rencontré l'ANC à Lusaka deux jours avant et qui venaient d'arriver au Cap, il a mené des incursions militaires gratuites contre le Botswana, le Zimbabwe et la Zambie. Le régime a prétendu que ces incursions étaient dirigées contre de soi-disant installations militaires de l'ANC dans ces pays. Inutile de dire que ces actes criminels d'agression avaient en fait pour cible un ensemble de bureaux, des résidences civiles et, ce qui est le plus révélateur, un camp de réfugiés du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

M. Makatini

On se souviendra qu'alors même que le monde condamnait à juste titre cet acte odieux, M. Botha annonçait que ce n'était là qu'un aperçu de ce qui allait se produire et que le régime jusqu'à présent n'avait utilisé qu'une toute petite partie de sa puissance militaire tant vantée. Dans le même ordre d'idées, il a déclaré que l'objectif du régime était de détruire l'ANC, même si cela devait signifier des incursions au-delà des frontières.

La communauté internationale a considéré cela comme équivalant à un rejet sans équivoque de la part du régime de Pretoria de toute initiative visant à un règlement négocié afin de parvenir à un changement véritable en Afrique du Sud. Il n'est donc que logique que le Groupe de personnes éminentes ait conclu que la seule façon d'éviter un bain de sang entre tous les groupes raciaux en Afrique du Sud et dans la région tout entière était d'imposer des sanctions à l'Afrique du Sud raciste sans plus tarder.

Il convient de rappeler que, ne tenant aucun compte des conclusions du Groupe de personnes éminentes, sir Geoffroy Howe s'est rendu au Cap et en Afrique australe pour essayer de réussir là où ce groupe avait échoué. Comme on pouvait s'y attendre, et comme pour prouver le bien-fondé des conclusions du Groupe de personnes éminentes, sa mission a échoué. Il est donc évident que toute tentative, d'où qu'elle vienne et animée des meilleures intentions, qui aurait pour but de reproduire les initiatives du groupe de personnes éminentes ou de sir Geoffroy Howe aurait pour seul résultat d'accorder un nouveau répit à l'apartheid.

A cet égard, si l'on peut prêter foi aux rapports non confirmés selon lesquels le gouvernement Kohl envisage une nouvelle tentative pour convaincre le régime raciste de Pretoria de coopérer à l'élimination de l'apartheid, nous demandons que cette idée même soit immédiatement abandonnée, car si elle était poursuivie, elle aurait pour unique résultat d'accorder un nouveau répit à l'apartheid pour perpétuer ses crimes néo-nazis, entérinant par là même l'holocauste que souhaite le régime raciste de Pretoria pour l'Afrique australe.

Notre mouvement de masse, par l'intensification sans précédent de son action dans notre lutte politique armée pour notre libération a repris l'initiative des mains du régime raciste de Pretoria et en a fait un embryon de pouvoir populaire. Cela a entraîné l'effondrement de l'idéologie de l'apartheid et réduit le programme politique du régime au chaos, plongeant le régime raciste lui-même dans une crise

M. Makatini

économique et politique chaque jour plus irréversible. Ainsi, aujourd'hui, le régime raciste de Pretoria est plus vulnérable que jamais à une action internationale concertée et fondée sur des principes.

Cependant, le régime raciste de Pretoria n'a pas fait preuve de la moindre intention de renoncer à ses visées belliqueuses. Il a réimposé l'état d'urgence, prenant de nouvelles mesures de censure, arrêtant de manière arbitraire et massive, détenant sans jugement plus de 20 000 hommes, femmes et enfants, notamment des syndicalistes, et assassinant des milliers de patriotes sud-africains dans ses prisons. Il continue ses déportations, comme en témoigne le sort cruel de la population de la township d'Oukasie. Il a eu recours à ce qu'il appelle des centres de réorientation afin d'endoctriner d'anciens détenus. Même face à une résistance populaire importante, le régime persiste à vouloir appliquer son programme de bantoustanisation.

Le régime raciste a essuyé un échec cuisant et n'a pas réussi à réprimer les manifestations de la puissance populaire dans les rues, au sein des comités des townships et des comités de défense populaire ainsi que des tribunaux populaires, créés par le peuple dans le pays tout entier, conformément aux directives de l'ANC. Bien au contraire, face à l'échec de ces mesures de répression, il a encore accru sa répression en renforçant le règne de la terreur. A cette fin, le régime entretient actuellement un état de siège ou d'encerclement autour de nombreuses townships noires. Il a déclaré que le plus important front anti-apartheid non violent et jusqu'à présent non interdit, le United Democratic Front, est une "organisation affectée", ce qui indique bien que ce front, tout comme le Congrès des étudiants sud-africains avant lui, sera bientôt interdit. Cela, bien entendu, fait partie de la campagne menée par le régime pour empêcher ceux qui s'exprimeraient en faveur du peuple de le faire et cela indique une fois de plus que le régime ne souhaite pas de négociations, si ce n'est à ses propres conditions et avec ses propres fantoches.

Le monde entier, s'il souhaite véritablement empêcher la catastrophe en Afrique australe, ne peut plus tolérer d'atermoiements. En réponse à la répression nationale militariste de Pretoria et à son agression vers l'extérieur, des sanctions globales et obligatoires doivent être prises contre le régime d'apartheid sans plus tarder. Toute sanction limitée ou fragmentée ne fera que faciliter

M. Makatini

les plans du régime qui souhaite contourner les sanctions et imposer des contre-sanctions aux Etats voisins.

Plusieurs séries de sanctions limitées ont déjà été imposées, telles que celles du Commonwealth, des pays scandinaves, de la Communauté européenne et des Etats-Unis. Il faut que ces sanctions soient uniformisées et qu'elles deviennent globales et obligatoires, si l'on veut que leur application soit réellement efficace.

Nous saisissons cette occasion pour féliciter le Mouvement anti-apartheid dans les pays occidentaux pour la campagne qu'il n'a cessé de mener en faveur des sanctions. Les progrès importants réalisés dans ce sens, comme le prouvent la décision du Danemark d'imposer un embargo commercial total sur toute marchandise provenant de l'Afrique du Sud raciste ainsi que les mesures prises ces jours-ci par les pays nordiques, l'Australie, le Canada et d'autres pays, vont dans le même sens et constituent le début de ce qui doit devenir un isolement total du régime d'apartheid.

Nous félicitons également les Américains de leurs efforts pour s'opposer à l'engagement constructif, ce qui a abouti à l'adoption par le Congrès de la loi anti-apartheid en 1986. Nous les engageons vivement à intensifier leur campagne pour supprimer les clauses de cette loi qui ne sont pas favorables à la lutte de libération en Afrique du Sud ou à l'ANC. Malgré cette loi anti-apartheid et l'annonce du départ de l'Afrique du Sud de sociétés telles que General Motors, IBM, Honeywell, Coca-Cola et d'autres, nous demandons instamment aux Américains d'être vigilants, malgré les victoires limitées obtenues jusqu'à présent, et de poursuivre leur campagne de désinvestissement jusqu'à ce que les Etats-Unis décident de boycotter totalement l'Afrique du Sud de l'apartheid.

La campagne visant à isoler totalement le régime d'apartheid doit nécessairement s'accompagner d'un accroissement considérable de l'assistance donnée aux Etats de première ligne, ainsi qu'à d'autres Etats africains en Afrique australe. Elle devrait également s'accompagner d'un renforcement de l'assistance politique, diplomatique, financière et matérielle accordée à notre lutte de libération, sous la conduite de l'African National Congress, et au peuple frère et héroïque de Namibie, sous la conduite de la South West Africa People's Organization (SWAPO).

M. Makatini

Enfin, nous souhaitons réaffirmer toute notre solidarité à tous les peuples et à leurs mouvements de libération nationale ainsi qu'aux autres structures dirigeantes, qui mènent une lutte contre l'oppression, la guerre et le besoin, une lutte pour un avenir prospère, pacifique, humain et libre pour eux-mêmes et pour l'humanité tout entière. LA LUTTE CONTINUE. LA VICTOIRE EST CERTAINE.

M. VRAALSEN (Norvège) (interprétation de l'anglais) : Depuis la dernière réunion de l'Assemblée générale, la situation en Afrique du Sud s'est encore détériorée et elle a maintenant atteint un stade critique. La majorité noire de l'Afrique du Sud n'est plus disposée à tolérer le système de ségrégation et de répression raciale de l'Afrique du Sud et elle exige de bénéficier du droit évident de voir ceux qui la composent traités en citoyens à part entière, jouissant des pleins droits politiques. Au lieu de répondre à ces demandes légitimes, le Gouvernement sud-africain a, une fois de plus, fait appel à ce moyen de dernier recours qu'est l'état d'urgence. Au cours des dernières années, des centaines de personnes ont été tuées et des milliers d'opposants à l'apartheid ont été détenus. L'imposition de l'état d'urgence a été condamné dans les termes les plus fermes par mon gouvernement. Cette politique d'oppression ne pourra qu'entraîner une escalade de la violence, un bain de sang encore plus important et des souffrances prolongées pour le peuple de l'Afrique du Sud. Le monde ne se laissera pas tromper par de vaines tentatives de censure de la presse.

L'Afrique du Sud est le seul pays qui ait fondé les droits politiques sur la notion de race. L'apartheid trahit les concepts les plus fondamentaux de liberté et d'égalité humaines. Nous rejettons toute suggestion que l'apartheid peut être réformé. Il ne peut qu'être totalement aboli.

L'Afrique du Sud, cependant, continue sa politique de déstabilisation dans la région. La Norvège condamne l'agression continue de l'Afrique du Sud contre les Etats voisins et, en particulier, les attaques cruelles commises contre un certain nombre de ces pays au cours de ces derniers mois. La source de tension constante que représente la politique de l'apartheid en Afrique australe est une autre raison encore pour laquelle des mesures s'imposent, d'urgence, pour éliminer ce système inhumain. Nous voudrions nous déclarer solidaires de tous les Etats de première ligne et les assurer de notre appui continu face à l'agression sud-africaine.

En dépit d'une condamnation universelle, le Gouvernement sud-africain a, jusqu'à présent, refusé de prendre des mesures réelles et bien définies pour mettre fin à sa politique raciste. Le Gouvernement de l'Afrique du Sud doit reconnaître que l'agonie dans laquelle se trouve ce pays actuellement est un indice de la fin proche de l'apartheid, une fois pour toutes. Pretoria doit choisir entre laisser la situation se détériorer davantage et devenir une guerre raciale catastrophique, ou attaquer de front les problèmes fondamentaux de cette nation divisée. Ce n'est

M. Vraalsen (Norvège)

pas à mon gouvernement de fournir un modèle de ce que devrait être une Afrique du Sud après l'apartheid. Ce qui est essentiel à présent, c'est que l'apartheid soit aboli sous toutes ses formes et que le Gouvernement sud-africain manifeste une volonté réelle d'entamer des négociations avec les dirigeants authentiques de la majorité noire. Nous prions donc instamment, une fois de plus, le Gouvernement sud-africain de lever l'état d'urgence, de libérer Nelson Mandela et tous les autres prisonniers politiques, de lever l'interdiction frappant toutes les organisations politiques, et de permettre à tous les exilés de rentrer en Afrique du Sud. Ce n'est que lorsque ces conditions seront réunies que nous pourrons espérer voir s'instaurer des négociations sur une élimination pacifique de l'apartheid en Afrique du Sud.

La politique qui consiste à essayer d'éliminer l'apartheid par un dialogue avec le régime raciste a été mise à l'épreuve à de nombreuses reprises mais sans succès. Le Groupe des personnalités éminentes du Commonwealth est arrivé à la fort triste conclusion que le Gouvernement sud-africain ne semble pas disposé à prendre part à un dialogue authentique et qu'une pression accrue doit être exercée de l'extérieur si l'on souhaite voir arriver un changement pacifique. Mon gouvernement appuie fermement ces conclusions. Selon nous, la seule possibilité d'éliminer l'apartheid par des moyens pacifiques est d'accroître la pression internationale.

Certains pays continuent de s'opposer aux sanctions en prétendant qu'elles augmenteront les souffrances de la majorité noire et entraîneront des difficultés économiques pour les pays voisins de l'Afrique du Sud. Nous ne voudrions certes pas sous-estimer ces épreuves. Cependant, même si les sanctions entraînaient, à court terme, des difficultés, les dirigeants noirs représentatifs soutiennent qu'elles seraient encore préférables aux souffrances prolongées qu'entraîne l'apartheid. Nous pensons que nous avons l'obligation d'écouter ces dirigeants. Le Gouvernement norvégien prie donc instamment le Conseil de sécurité d'imposer des sanctions globales obligatoires contre l'Afrique du Sud. Je saisiss cette occasion, pour lancer un appel aux pays qui s'opposent encore à des sanctions de réévaluer leur attitude à cet égard.

L'absence de sanctions obligatoires ne doit pas servir de prétexte pour ne pas agir contre l'apartheid. Même des mesures limitées peuvent être importantes pour manifester notre rejet de l'apartheid et exprimer notre solidarité avec ceux qui oeuvrent en faveur de changements en Afrique du Sud. Nous avons été heureux que

M. Vraalsen (Norvège)

le Conseil de sécurité approuve, l'année dernière, les résolutions 566 et 569 (1985) qui recommandaient l'adoption d'un certain nombre de mesures volontaires contre l'Afrique du Sud. Nous espérons que si le Conseil de sécurité n'arrive pas à se mettre d'accord sur des sanctions obligatoires contre l'Afrique du Sud, il lui sera possible d'approver une résolution qui recommanderait de nouvelles mesures volontaires contre l'Afrique du Sud. La loi sur les sanctions récemment adoptée par le Congrès américain pourrait fournir une liste utile de ces mesures volontaires.

Mon gouvernement estime qu'un embargo pétrolier efficace représenterait une mesure importante à prendre contre l'Afrique du Sud. C'est pourquoi nous avons été heureux d'accueillir le Séminaire sur l'embargo pétrolier, à Oslo, en juin dernier, dans le cadre de la préparation de la Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud raciste qui a eu lieu à Paris.

M. Vraalsen (Norvège)

La proposition de création d'un mécanisme international commun, sous les auspices des Nations Unies, pour surveiller les livraisons de pétrole à l'Afrique du Sud, figurait parmi les recommandations de la Déclaration finale de la Conférence de Paris et nous exhortons les Etats Membres à appuyer cette initiative afin d'obtenir un embargo réellement efficace des produits pétroliers à destination de l'Afrique du Sud. En l'absence d'une décision du Conseil de sécurité concernant des sanctions globales obligatoires contre l'Afrique du Sud, il faudrait, selon nous, envisager des sanctions limitées. Le pétrole étant un produit stratégique, nous espérons que le Conseil de sécurité pourra adopter un embargo sur la vente et le transport de produits pétroliers à destination de l'Afrique du Sud. En plus des mesures qui figurent dans le Programme d'action des pays nordiques contre l'Afrique du Sud, la Norvège a adopté un certain nombre de mesures unilatérales contre l'Afrique du Sud, notamment l'interdiction de vente de pétrole brut norvégien ou de produits pétroliers norvégiens à l'Afrique du Sud. Mon gouvernement est actuellement en train de préparer un projet de loi afférent à un boycott commercial total à l'encontre de l'Afrique du Sud; ce texte sera présenté au Parlement dans un très proche avenir. Ainsi nous espérons pouvoir apporter une contribution réelle à l'édification d'une Afrique du Sud où tous auraient les mêmes droits et les mêmes chances. Nous espérons également inciter d'autres pays à suivre notre exemple, pour accroître la pression internationale exercée contre le système de l'apartheid.

Outre ces mesures restrictives, mon gouvernement voudrait souligner la nécessité d'apporter un appui positif à ceux qui souffrent des conséquences de l'apartheid. Nous nous rendons compte que les pays voisins de l'Afrique du Sud pourraient pâtir des sanctions prises contre l'Afrique du Sud. Lors du débat général, en septembre dernier, le Premier Ministre de la Norvège, Mme Brundtland, a proposé que les Nations Unies préparent un plan de secours d'urgence pour les voisins de l'Afrique du Sud au cas où l'Afrique du Sud prendrait des mesures de représailles contre ces pays. Nous croyons savoir que les Etats de première ligne et les pays de la SADCC se préparent à une telle éventualité; et lors de la récente Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à Harare, il a été décidé de créer un fonds de solidarité pour les Etats de première ligne afin de contrebalancer les effets éventuels de représailles sud-africaines.

M. Vraalsen (Norvège)

La Norvège se félicite de cette initiative et se prépare à en discuter plus avant avec les pays directement concernés.

La Norvège est aussi un des principaux contributeurs en assistance humanitaire aux mouvements de libération, aux réfugiés et autres victimes de l'apartheid. Cet appui s'est considérablement accru ces dernières années et la Norvège continuera d'apporter son aide à ces groupes, ainsi qu'aux Etats de première ligne, aux Etats de la SADCC et à la coopération au sein de la SADCC.

Il ne reste plus beaucoup de temps pour régler pacifiquement le problème de l'Afrique du Sud. Si l'apartheid n'est pas rapidement aboli, un bouleversement violent pourrait désintégrer l'Afrique australe tout entière. J'en appelle à toutes les nations du monde pour qu'elles aillent de l'avant et prennent des mesures efficaces contre l'apartheid.

M. RAMASY (Madagascar) : L'Assemblée générale est appelée une nouvelle fois à examiner la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud. Bien que la communauté internationale ait exprimé à maintes reprises son horreur et sa condamnation de ce système en tant que crime contre la conscience et la dignité humaine, cette pratique odieuse persiste.

Au cours de l'année écoulée, la crise en Afrique du Sud s'est aggravée. Le régime de Pretoria, débordé par l'extension et l'intensification de la résistance du peuple opprimé d'Afrique du Sud, a intensifié la répression contre la population sud-africaine en imposant à deux reprises l'état d'urgence. Et, pour camoufler ses déboires internes, il continue ses actes d'agression et de déstabilisation contre les Etats voisins de la région.

L'excellent rapport du Comité spécial contre l'apartheid, publié sous la cote A/41/22, décrit la situation dramatique que continue de subir le vaillant peuple sud-africain devant la brutalité accrue du régime raciste de Pretoria. Beaucoup d'événements préoccupants ont marqué la situation en Afrique du Sud, l'année dernière. Cependant, ma délégation se limitera à évoquer les points suivants, lesquels, à son avis, constituent des menaces sérieuses contre la paix et la stabilité régionales et internationales :

L'imposition à deux reprises de l'état d'urgence a entraîné la recrudescence de la répression policière et la multiplication des arrestations massives et arbitraires. Près de 3 000 personnes ont perdu la vie du fait des violences

M. Ramasy (Madagascar)

policières et militaires, plus de 15 000 adversaires de l'apartheid, dont les chefs religieux et syndicaux, des journalistes, des animateurs de mouvements de femmes et d'étudiants, ont été incarcérés sans jugement. Les restrictions auxquelles est soumise la presse locale et étrangère n'ont d'autre but que d'empêcher le reste du monde de connaître les réalités de la lutte quotidienne menée contre le système d'apartheid.

La politique de bantoustanisation et des déplacements forcés de population est renforcée, aggravant la pauvreté et le dénuement de la population sud-africaine.

Par ailleurs, pour apaiser les inquiétudes de l'aile droite du parti national au pouvoir, les autorités racistes ont lancé des attaques armées non provoquées contre les Etats africains souverains voisins, comme celles perpétrées au mois de mai dernier contre le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe. Parallèlement, l'aide accordée, en violation d'un accord international dûment signé, aux renégats du prétendu mouvement de résistance nationale du Mozambique et aux fantoches de l'UNITA est maintenue pour déstabiliser les Etats voisins et entraver leur développement. Ces actes hostiles viennent d'être renforcés par des mesures positives contre la Zambie et le Zimbabwe en représailles contre les sanctions adoptées par le Commonwealth contre l'Afrique du Sud.

Mais toutes ces mesures d'intimidation n'ont pas entamé la détermination de la majorité noire à combattre le système inique de l'apartheid. Tous les actes de terrorisme brutaux commis dans le cadre de la politique d'apartheid n'empêcheront pas la réalisation de l'objectif pour lequel tant de martyrs sud-africains se sacrifient quotidiennement, à savoir : l'instauration d'une société unie, non raciale et démocratique en Afrique du Sud. Ni les prétendues réformes constitutionnelles qui n'ont aucune substance, ni l'imposition de l'état d'urgence, laquelle n'a pas ramené la paix, ne peuvent garantir la survie du régime d'apartheid.

M. Ramasy (Madagascar)

Le régime raciste de Pretoria a dévoilé sa véritable nature arrogante en rejetant l'initiative de paix du Groupe des sept personnalités éminentes du Commonwealth et en faisant fi des principes reconnus du droit international. Les chances d'une solution négociée de la crise de l'Afrique du Sud ont été perdues en raison de l'entêtement des autorités racistes à ignorer les appels pressants de la communauté internationale en faveur de l'élimination du système d'apartheid et à poursuivre et à renforcer davantage leur politique de soumission et de répression de la majorité africaine.

L'apartheid ne peut être réformé; il doit être démantelé. L'apartheid est contraire aux principes moraux et politiques à la base de notre société. Son élimination est le seul moyen d'instaurer la paix en Afrique du Sud et en Afrique australe. Seule une action concertée de la communauté internationale pourrait contribuer à cette fin.

Il est encourageant de noter que l'opinion publique dans les pays réputés alliés de l'Afrique du Sud prend conscience du drame vécu par le peuple sud-africain et exerce des pressions sur les dirigeants de ces pays pour une application effective des résolutions de l'Organisation des Nations Unies tendant à isoler l'Afrique du Sud.

L'évolution rapide de la situation en Afrique du Sud résulte avant tout des fortes pressions exercées par la résistance héroïque de la population noire sur le régime minoritaire sud-africain, mais également des actions multiformes de la communauté internationale. Il faut maintenir les pressions sur les autorités racistes de Pretoria pour les obliger à renoncer à l'apartheid.

Les sanctions sélectives et unilatérales décrétées par un certain nombre de pays contre l'Afrique du Sud constituent les premiers jalons de cette action tendant à isoler davantage l'Afrique du Sud. Nous nous félicitons de ces mesures mais continuons de croire à la nécessité des sanctions globales et obligatoires pour accélérer l'élimination complète de l'apartheid. D'ailleurs, la dernière Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud raciste, organisée à Paris du 16 au 20 juin 1986, a préconisé l'adoption de mesures collectives, globales et contraignantes contre l'Afrique du Sud. Nous estimons que c'est le seul moyen pacifique, le plus efficace, de provoquer des changements en Afrique du Sud.

M. Ramasy (Madagascar)

A cet égard, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés, au cours du huitième Sommet du mouvement organisé à Harare, Zimbabwe, ont, dans la déclaration sur l'Afrique australe, préconisé que :

"l'imposition de sanctions globales et obligatoires à l'encontre de l'Afrique du Sud, conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, demeure la seule option pacifique susceptible de contraindre le régime raciste de Pretoria à abolir le système d'apartheid." (A/42/697, p. 80)

Le cours de l'histoire est irréversible. Malgré le fait que l'Afrique du Sud soit devenue une terre de massacre, une lueur d'espoir reste vive : le peuple sud-africain, sous la direction des mouvements de libération nationale, en particulier l'African National Congress (ANC), a pris en main sa destinée. Dans leur lutte quotidienne contre le système d'apartheid, ils sont en train d'édifier une nouvelle nation sud-africaine dans laquelle tous les habitants de l'Afrique du Sud pourront, dans l'égalité, jouir de tous les droits politiques et autres et participer librement à la détermination de leur destin. Ni la répression impitoyable du régime raciste de l'Afrique du Sud, ni la politique de génocide d'une minorité raciale ne pourront ébranler la foi et la détermination de tout un peuple pour l'édification de cette Afrique du Sud unie, non raciale et démocratique. La seule solution pacifique envisageable au problème grave de l'Afrique du Sud réside dans l'ouverture de négociations entre le Gouvernement sud-africain et les représentants authentiques et légitimes du peuple sud-africain, ce qui suppose la libération immédiate de tous les prisonniers politiques, en particulier Nelson Mandela.

Pour terminer, nous remercions le Comité spécial contre l'apartheid, en particulier son Président, pour le travail qu'il a accompli.

M. BA-ISSA (Yémen démocratique) (interprétation de l'arabe) : Il est beaucoup question, en ce moment, de l'efficacité des Nations Unies et de leur rôle qui est de promouvoir les principes de la Charte et de veiller à ce que les peuples au nom desquels la Charte a été rédigée, réalisent leurs aspirations. Nous estimons que cette question est étroitement liée au problème dont nous débattons : l'apartheid.

Nul doute que l'unanimité internationale, qui s'est faite autour de la condamnation de l'apartheid est sans précédent. Il est vrai aussi que cette unanimité n'est pas venue spontanément, du jour au lendemain, et dès le commencement. Il y a à cela un certain nombre de raisons qui ne sont un secret

M. Ba-Issa (Yémen démocratique)

pour personne. Les Etats ont leurs objectifs et leurs classes dirigeantes des intérêts à sauvegarder. Toutefois, l'apartheid et les pratiques racistes dont il s'assortit ne se sont pas attirés beaucoup de sympathie, sinon celle de quelques-uns prêts à exploiter n'importe quelle situation pour servir leurs intérêts et à recourir à de futiles arguments pour justifier leur duplicité.

L'humanité a franchi de nombreuses étapes dans sa longue marche vers l'émancipation. Cela n'a été possible qu'au prix de grands sacrifices dans notre recherche de nouveaux horizons où le bon sens et la stricte légitimité l'emportent.

L'époque de l'oppression, de l'exploitation, du colonialisme et de la domination est révolue. Théoriquement, moralement et culturellement, ils sont en faillite. Malgré les efforts désespérés qui sont faits pour leur redonner vie par les moyens les plus ingénieux et les plus trompeurs, les théories du racisme et de l'apartheid ont cédé le pas.

M. Ba-Issa (Yémen démocratique)

En dépit de tout cela, les Nations Unies sont toujours aux prises avec le régime raciste d'Afrique du Sud et ne sont pas à même de l'éliminer une fois pour toutes.

Tout le monde sait maintenant ce que veut dire l'apartheid en Afrique du Sud. C'est un cancer qui ronge le cœur même du continent africain. L'Etat sud-africain l'a institutionnalisé sur la base des concepts nazis de suprématie, d'hégémonie, d'opportunisme et d'égoïsme dans le but d'opprimer, de dominer et d'assujettir la population noire. Cette politique ne laisse aucune place ni à la logique ni au droit. En vertu de ces concepts, la fin justifie les moyens; seules comptent la couleur, la religion et la race; la force prime le droit; le droit est la prérogative des puissants; la majorité est dominée par la minorité; le propriétaire terrien est évincé par le colon, comme aux temps barbares de la loi de la jungle.

L'apartheid a été condamné, en théorie et en pratique, par les Nations Unies. Il a été qualifié, à juste titre, de crime contre l'humanité. A cause de l'apartheid, les Sud-Africains sont soumis à la répression, aux arrestations, à la torture et aux assassinats. C'est également à cause de l'apartheid que les Etats africains de première ligne sont confrontés à une sale guerre menée par le régime minoritaire de Pretoria. Cette guerre, menée également sur les fronts politique et économique, a des conséquences néfastes pour les peuples de la région et pour leur niveau de vie, sans parler de leur sécurité, de leur souveraineté et de leur stabilité.

Les régimes racistes agissent de façon contraire aux normes religieuses, civilisées et humanitaires. Cependant, pour sauvegarder leurs propres intérêts, certains Etats continuent de sympathiser avec le régime de Pretoria, bien que la politique d'apaisement et de tolérance préconisée à son égard se soit révélée être un échec. Ils revendiquent le rôle de protecteur et de porte-parole des peuples opprimés qui sont à la merci des fouets et des canons du régime raciste. D'une part, ces Etats demandent des réformes progressives pour éviter l'isolement du régime raciste ou pour ne pas avoir à l'obliger à s'amender et, de l'autre, ils n'hésitent pas à adopter les mesures coercitives les plus illégales contre d'autres régimes politiques et sociaux qui refusent de se plier à leurs voeux ou de s'agenouiller devant eux. Il s'agit là d'un paradoxe étonnant qui démasque sans aucun doute l'hypocrisie et la duplicité, principales causes, à l'heure actuelle, de l'affaiblissement de l'Organisation des Nations Unies et de la diminution de sa crédibilité.

M. Ba-Issa (Yémen démocratique)

Dans la déclaration qu'il a faite l'année dernière à la Commission politique spéciale, Desmond Tutu nous a rappelé que l'apartheid, c'est Frankenstein; qu'il ne servirait à rien de le réformer et qu'il doit être éliminé à jamais. De par l'expérience qu'il a connue et de par les souffrances du peuple africain dont il a été témoin, l'archevêque Tutu est maintenant convaincu, comme bien d'autres, que la région de l'Afrique australe est menacée d'un grave danger si des mesures contraignantes et des sanctions obligatoires globales ne sont pas adoptées contre le régime minoritaire raciste.

Les peuples de Namibie et d'Afrique du Sud ont mené une lutte politique qui a pris toutes les formes. Leur lutte pacifique n'a pourtant entraîné que le renforcement de l'oppression et la suppression de leurs droits et de leur liberté. Il y a eu, par conséquent, une escalade dans la lutte de ces peuples épris de paix, qui s'est traduite par une révolution profonde.

Toute coopération ou collusion, tant politique, économique que nucléaire, avec le régime raciste ne peut que l'inciter à s'obstiner davantage dans son intransigeance face à la volonté des peuples de Namibie et d'Afrique du Sud, dans son mépris à l'égard des Nations Unies et dans ses violations des recommandations et résolutions de l'Organisation.

Il ne fait aucun doute que le peuple sud-africain connaît mieux ses propres aspirations et intérêts que certains gouvernements qui ne voient ses exigences que d'un point de vue égoïste et étroit. Ce peuple courageux mérite qu'on l'appuie de toutes les manières possibles, tout comme les Etats africains de première ligne, qui doivent porter le fardeau le plus lourd car ils sont soumis aux pressions les plus fortes et doivent consentir de grands sacrifices pour faire respecter le droit de tout être humain à vivre dans la dignité. Cela a été réaffirmé dans les déclarations de la Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud raciste, tenue à Paris en juin dernier, et de la huitième Conférence au sommet des pays non alignés, tenue récemment à Harare.

Le régime raciste de Pretoria représente un défi lancé à nous tous et à la fermeté de notre engagement à défendre les principes de la Charte et des valeurs telles que la liberté, la souveraineté et les droits de l'homme. Nous pouvons relever ce défi.

M. Ba-Issa (Yémen démocratique)

C'est une honte qu'un tel régime puisse, depuis si longtemps, défier l'Organisation des Nations Unies, et que celle-ci ne puisse rien faire d'autre que le condamner. L'Organisation des Nations Unies doit relever ce défi et mettre un terme à ce fléau, qui est la source de tous les maux - violence, terreur et troubles - que connaît actuellement la région de l'Afrique australe et qui menace la paix et la sécurité internationales. Le régime sud-africain n'a répondu aux appels pacifiques et justes qui lui ont été lancés que par l'application de nouvelles lois et mesures pour perpétuer le système et l'ancrer encore plus profondément en Afrique du Sud.

Le mouvement mondial d'appui à la lutte du peuple sud-africain s'est considérablement étendu. Il appartient à notre Organisation de se faire la championne de la cause de ce peuple pour défendre ainsi les principes de sa propre Charte et préserver sa crédibilité.

M. DELPECH (Argentine) (interprétation de l'espagnol) : Le maintien de l'apartheid constitue, sans aucun doute, l'un des problèmes les plus graves et les plus urgents que connaisse aujourd'hui l'Organisation des Nations Unies. Aucune autre question n'offense, de manière aussi universelle que grave, la conscience de l'humanité. En ces dernières années d'un siècle qui a vu des progrès sociaux, politiques et techniques sans précédent, la survie de ce reliquat anachronique d'intolérance est tout simplement inacceptable. Aujourd'hui plus que jamais, il faut que la communauté internationale prenne des mesures urgentes et efficaces contre l'Afrique du Sud afin d'accélérer l'élimination totale et définitive de l'apartheid.

Ce sentiment d'urgence est né non seulement de l'intérêt qu'il y a à rétablir, en Afrique du Sud, la morale et la justice, mais également de notre obligation de répondre, de manière décidée, au défi concret et grave lancé au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le maintien de l'apartheid est une source grave de conflits en Afrique australe et une menace grave au développement normal des relations internationales. En effet, ses effets néfastes non seulement se font sentir dans la région, mais affectent également l'ensemble de la communauté internationale qui, en toute conscience, ne peut rester indifférente devant la crise croissante de l'Afrique australe.

M. Delpech (Argentine)

Il nous semble évident que Pretoria n'a nullement l'intention d'éliminer définitivement le régime d'apartheid. La répression interne en Afrique du Sud s'intensifie sans cesse. La presse internationale fait état chaque jour, avec preuves à l'appui, de la persécution systématique et violente dont sont victimes les dirigeants et sympathisants nationalistes sud-africains.

La résistance de plus en plus agissante du peuple opprimé d'Afrique du Sud à l'apartheid mérite la sympathie et l'appui de tous les Etats représentés ici. Cette résistance est d'autant plus justifiée que Pretoria, au lieu de prendre des mesures concrètes dans la bonne direction, choisit de se réfugier derrière des mesures nouvelles et plus sévères en vue de préserver l'apartheid. Par ailleurs, l'Afrique du Sud continue d'occuper illégalement la Namibie.

L'Argentine réaffirme qu'elle condamne de la façon la plus énergique la politique d'apartheid et se déclare à nouveau solidaire de ceux qui en sont les victimes. La discrimination, quelle qu'en soit la raison, est incompatible avec les principes sur lesquels la République argentine a été fondée. Il n'est donc pas étonnant que mon gouvernement ait pris d'importantes mesures concrètes à l'encontre de Pretoria. C'est ainsi que, le 22 mai dernier, il a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec le régime raciste d'Afrique du Sud et qu'avant cela, il respectait déjà scrupuleusement l'embargo obligatoire sur les armes contre l'Afrique du Sud.

Enfin, il convient de signaler que mon pays, fidèle à cette ligne d'action, a ratifié la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid et qu'il participe activement aux initiatives qui ont vu le jour lors du huitième Sommet du Mouvement des pays non alignés, qui visent à assurer l'application de vastes sanctions contre l'Afrique du Sud. C'est ce qui explique qu'il faisait partie de la délégation spéciale qui, sous la présidence du Zimbabwe, s'est rendue récemment dans certaines capitales occidentales ainsi qu'au Japon.

Notre politique reflète l'appui résolu fourni par l'Argentine à la lutte de l'Afrique contre la discrimination raciale, ce qui ne devrait laisser aucun doute à Pretoria quant à notre ferme condamnation de l'apartheid.

L'action entreprise individuellement par les Etats, si utile et nécessaire soit-elle, n'est pas suffisante. Nous avons souvent souligné, et nous tenons à le rappeler avec insistance aujourd'hui encore, que seule une action concertée de la part de tous les Membres des Nations Unies, y compris de ceux dont les relations

M. Delpech (Argentine)

avec Pretoria sont les plus importantes, peut constituer un moyen efficace de lutte contre l'apartheid. Il convient par conséquent que nous réitérions notre appel au Conseil de sécurité pour que, en vertu du Chapitre VII de la Charte, il impose des sanctions contraignantes, concrètes et vastes contre Pretoria. Nul ne saurait douter du danger que représente l'apartheid pour la paix et la sécurité internationales. Faute, par les Nations Unies de répondre comme il convient au défi que représente l'Afrique du Sud non seulement prolongera la tragédie d'un peuple illégitimement privé de ses droits fondamentaux, mais sapera dangereusement la crédibilité ainsi que l'autorité morale et politique de notre organisation.

Mme CARRASCO (Bolivie) (interprétation de l'espagnol) : Je voudrais, pour commencer mon intervention, reprendre ce qu'a déclaré ici même le Ministre de la Bolivie :

"S'agissant de la défense de la liberté des peuples assujettis à un régime qui attente à la dignité humaine, comme c'est le cas de l'apartheid, mon pays réaffirme vivement son rejet de tout système de discrimination entre les êtres humains - comme en atteste l'appui qu'il a apporté aux résolutions des Nations Unies concernant cette question." (A/41/PV.12, p. 57)

La Bolivie condamne l'apartheid parce qu'il préconise la séparation des ethnies et qu'il refuse toute participation du peuple au pouvoir, et ce dans son propre pays. La lutte de libération s'intensifie à chaque jour qui passe, et le courage avec lequel le peuple sud-africain se bat pour éliminer cet horrible fléau grandit sans cesse et est de plus en plus résolu. On ne peut s'opposer à la détermination et à la volonté de sacrifice d'un peuple résolu à mettre un terme à l'oppression et à obtenir la participation à laquelle il a droit et pour laquelle il lutte.

Nous sommes réunis aujourd'hui dans cette instance pour traiter à nouveau de la question de la politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain. Depuis les nombreuses années que cette question figure à l'ordre du jour, les Nations Unies, le Mouvement des pays non alignés et d'autres organisations internationales ont appuyé conjointement de nombreuses résolutions pour condamner les pratiques du régime sud-africain et exiger l'abolition de ce système qui, non seulement refuse à l'homme ses droits en raison de la couleur de sa peau mais, du fait qu'il perpétue l'apartheid, représente également une menace grave pour la paix et la sécurité internationales. Nous devons malheureusement reconnaître que tous ces appels sont restés vains à cause de l'attitude inflexible des tenants de la suprématie raciale.

Mme Carrasco (Bolivie)

Le débat de cette année se déroule avec pour toile de fond l'aggravation de la répression des ouvriers noirs exercée par le régime sud-africain, la déclaration de l'état d'urgence, qui confère des pouvoirs absolus aux forces de sécurité, lesquelles ont toute latitude de procéder à des arrestations sans mandat du fait qu'elles sont dégagées de toute responsabilité pénale ou autre, et l'horrible massacre perpétré à Soweto par le régime d'apartheid les 26 et 27 août dernier, au cours duquel les forces de police ont attaqué des résidents qui protestaient contre les tentatives des autorités sud-africaines de déloger des locataires qui faisaient la grève des loyers pour protester contre l'apartheid, comme cela est décrit dans le rapport du Comité spécial contre l'apartheid (document A/41/22).

En réaction légitime à tous ces actes, le Comité a averti le régime de Pretoria que s'il n'engageait pas le dialogue avec les représentants authentiques de la population en vue d'éliminer l'apartheid, il n'y aurait ni paix ni stabilité en Afrique du Sud.

Ma délégation affirme qu'il n'est pas possible de continuer d'étoffer les soulèvements des ouvriers par la force; cela peut sembler efficace à court terme mais l'histoire montre clairement que le règne de la force ne peut se maintenir indéfiniment. Il est impératif que le Gouvernement d'Afrique du Sud renonce à la force pour apaiser les troubles et adopte des mesures en vue de surmonter les problèmes fondamentaux qui en sont la cause.

Conformément à la résolution 40/64 C de l'Assemblée générale, la Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud raciste a été organisée, laquelle a déclaré que les moyens pacifiques dont dispose la communauté internationale pour éliminer l'apartheid consistent principalement à faire appliquer les sanctions obligatoires contre ce régime et a recommandé en conséquence l'adoption d'un plan d'action comportant des sanctions obligatoires conformément au Chapitre VII de la Charte. Entre autres sanctions figurent l'embargo sur les armes et la cessation de toute collaboration avec l'Afrique du Sud dans les domaines militaire et nucléaire.

La Bolivie estime que ces mesures initiales permettraient de faire pression sur l'Afrique du Sud en vue de l'amener à abandonner sa politique inhumaine. C'est pourquoi nous nous unissons à la communauté internationale pour demander instamment au Conseil de sécurité d'assumer pleinement ses responsabilités.

Mme Carrasco (Bolivie)

Récemment, la Conférence au sommet des pays non alignés, qui s'est tenue à Harare, a demandé instamment l'élimination immédiate de l'apartheid et exhorté la communauté internationale à imposer des sanctions globales et obligatoires au régime de Pretoria.

Dans ses recommandations, le Comité spécial a notamment demandé à l'Assemblée générale de reconnaître que la politique d'engagement constructif et les politiques du même genre n'ont pas contribué à l'abolition du système. Bien au contraire, l'Afrique du Sud a maintenu sa répression effrénée contre la majorité autochtone, a poursuivi son occupation illégale de la Namibie, sa politique d'agression et de déstabilisation contre les Etats de première ligne et les Etats voisins.

La Bolivie appuie cet appel et renouvelle, une fois encore, son attachement aux efforts internationaux visant à mettre fin à ce système honteux et cruel et à créer une société démocratique et égalitaire qui respecte les droits de tous les citoyens. En rendant hommage au courageux peuple noir d'Afrique du Sud qui lutte pour la défense de ses droits et sa dignité, ma délégation tient à dire combien elle apprécie le travail déployé par le Comité spécial contre l'apartheid et souhaite également exprimer son admiration et sa solidarité à Nelson Mandela et à d'autres dirigeants qui recherchent l'égalité et la justice dans leur pays.

Pour témoigner de son rejet total des mesures racistes de l'apartheid, la Bolivie a adhéré à la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid et a souscrit à la Convention internationale contre l'apartheid dans les sports.

M. ALLEYNE (Trinité-et-Tobago) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, nous sommes très satisfaits de la façon dont vous dirigez les travaux de l'Assemblée. Aussi regrettions-nous d'autant plus qu'une question comme celle de l'apartheid, qui a fait l'objet de tant de conférences, de débats, de résolutions et de véto opposés à des résolutions accapare encore votre temps, en cette quarante et unième session de l'Assemblée générale.

Bien que tous les Etats Membres des Nations Unies ou presque reconnaissent que l'apartheid est un crime contre l'humanité et qu'il faut y mettre un terme, il est tragique qu'il n'ait pas été possible que tous les Etats s'attaquent, de façon concertée, à ce problème. Aussi les chagrins et les souffrances des populations noires d'Afrique du Sud, qui ne sont pas plus proches d'une solution à leur triste sort, continuent-ils de nous hanter.

M. Alleyne (Trinité-et-Tobago)

Trinité-et-Tobago estime que la situation en Afrique du Sud est à un stade critique et qu'il est par conséquent urgent que des mesures universelles soient prises contre le régime de Pretoria.

Comme l'a souligné le rapport du Comité spécial contre l'apartheid, au cours de l'année écoulée, la situation en Afrique du Sud a été marquée par une campagne de terreur et de génocide sans précédent, lancée par le régime d'apartheid contre l'immense majorité de la population. Des dizaines d'opposants à l'apartheid ont été incarcérés et un grand nombre d'entre eux, y compris des femmes et des enfants, ont été tués, torturés, jugés, bannis, incarcérés sans procès ou persécutés d'une autre façon.

Le régime de Pretoria a rejeté un règlement négocié, juste et pacifique, du conflit avec les représentants authentiques de la majorité de la population et a préféré choisir d'intensifier sa répression contre la population, dans une tentative désespérée pour perpétuer la domination raciste.

En termes simples, la ségrégation raciale est un mal. Mais le système de l'apartheid va plus loin. Ainsi, des régions qui étaient réservées pendant un temps aux Noirs et sur lesquelles ces gens, dans leur pauvreté, avaient bâti des maisons, ont été soudainement et sans explication reclassées et rasées afin que des Blancs puissent s'y installer. Il ne s'agit plus simplement de ségrégation mais d'étranglement systématique d'un peuple, de sa culture et de son droit d'exister dans son propre habitat.

Dans ses efforts pour perpétuer l'apartheid, le régime sud-africain met en danger la paix et la sécurité internationales en recourant à des actes continus d'agression, de déstabilisation et de terrorisme d'Etat contre des Etats voisins indépendants. Les actes d'agression, commis contre l'Angola, le Botswana et la Zambie, soulignent la nécessité de prendre d'urgence des mesures résolues pour éliminer l'apartheid.

L'occupation illégale continue par l'Afrique du Sud de la Namibie, Territoire dont les Nations Unies sont directement responsables, et l'imposition constante par le régime raciste de sa politique et de ses pratiques d'apartheid au peuple namibien constituent un autre aspect de la crise. La question de Namibie ne peut être résolue de façon pacifique que par l'application totale, immédiate et inconditionnelle de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, seule base

M. Alleyne (Trinité-et-Tobago)

internationalement acceptée d'une transition pacifique de la Namibie vers l'indépendance. Les questions qui n'entrent pas dans le cadre du plan des Nations Unies ne peuvent servir de prétexte pour en empêcher la mise en oeuvre.

C'est pour toutes ces considérations que Trinité-et-Tobago, membre du Comité spécial contre l'apartheid, s'est joint à la recommandation finale selon laquelle l'Assemblée générale doit réitérer sa conviction que le moyen le plus efficace et le plus pacifique dont dispose la communauté internationale pour mettre fin à l'apartheid consiste à imposer des sanctions globales, universelles et contrai gnantes au régime raciste d'Afrique du Sud.

Trinité-et-Tobago estime que l'imposition de sanctions contre l'Afrique du Sud pourrait contribuer, à défaut d'être l'élément principal, à contraindre le régime minoritaire raciste de Pretoria à démanteler le système de l'apartheid. La pression constante exercée par des sanctions imposées à Pretoria, alliée à l'isolement et à la contestation de ses valeurs, pourrait pousser le régime raciste à mettre totalement fin à l'apartheid.

Nous pensons que certains Etats risquent plus que d'autres de souffrir financièrement de l'imposition de sanctions contre le régime colon minoritaire de Pretoria et que certains secteurs particuliers de leur économie pourraient être touchés. C'est dans ces domaines précis que le respect doit être le plus strict. On ne doit pas hésiter à imposer des sanctions globales contre le régime de Pretoria, car il viole les normes internationales d'égalité raciale et pratique le système de l'apartheid, qualifié de crime contre l'humanité.

Le régime d'apartheid recourt à la force armée contre sa propre population noire. Lorsque ses voisins protestent, l'Afrique du Sud utilise les armes perfectionnées pour les réduire au silence. C'est pourquoi Trinité-et-Tobago invite les Nations Unies à intensifier encore leurs efforts pour assurer le respect inconditionnel par tous les Etats de l'embargo imposé, en vertu des résolutions 418 (1977) et 558 (1984) du Conseil de sécurité, sur les ventes d'armes et de divers types d'équipements militaires à l'Afrique du Sud, ainsi que sur toute coopération avec le régime raciste dans le domaine nucléaire.*

* M. Henar (Suriname), Vice-Président, assume la présidence.

M. Alleyne (Trinité-et-Tobago)

Ma délégation reconnaît qu'en dépit de l'existence d'un large accord international quant à la nécessité d'imposer des sanctions économiques et autres contre le régime raciste de Pretoria, afin de pousser le régime minoritaire à démanteler l'apartheid, il existe cependant certains Etats qui continuent d'avoir ce que certains considèrent comme étant une collaboration innocente avec le régime raciste de Pretoria. A titre de recommandation générale, mon pays prie instamment les gouvernements intéressés d'abandonner les politiques de collaboration avec le régime raciste, qui ne font que conforter ce régime et même renforcer l'apartheid. Il y a un demi-siècle, un grand historien, qui devait ensuite devenir premier ministre de mon pays, donnait au monde une nouvelle interprétation du commerce d'esclaves et de l'abolition de l'esclavage. Encore tout au début de sa carrière, il suggérait que ce n'étaient pas seulement des forces morales mais plutôt des forces économiques qui, en fin de compte, avaient abouti à l'abolition de l'esclavage. Dans certains milieux, il avait été vivement critiqué. Aujourd'hui une fois encore, l'Afrique, ses fils et ses filles, sont maltraités par un système de gouvernement très pernicieux. On pourrait se demander pourquoi les Africains noirs doivent être une fois encore menacés de génocide. Quel est le facteur qui va conduire à l'élimination du successeur actuel de l'esclavage? La thèse de notre historien sera-t-elle une fois encore mise à l'épreuve, non pas de façon rétrospective, mais au cours de notre propre existence?

Des pressions morales ont été exercées sur l'Afrique du Sud, mais en vain. De nombreux pays moins développés et quelques pays industrialisés ont pris la décision d'imposer des sanctions économiques obligatoires à l'Afrique du Sud, mais les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud ont refusé de s'engager dans cette voie ou ne l'ont fait que partiellement. Le Conseil de sécurité a vu le veto utilisé à plusieurs reprises pour empêcher l'adoption de sanctions économiques contraignantes contre l'Afrique du Sud. Quelles sont donc les vertus du régime de l'apartheid pour qu'il doive être défendu par ceux qui ont pris les armes contre des péchés de moindre importance?

Une analyse attentive montre que sous cette résistance contre les sanctions obligatoires se cachent des émotions fortes et aussi des préoccupations terre à terre de calcul, de commerce et de balance commerciale, de balance des paiements, d'emploi ou de chômage dans les industries qui desservent le marché sud-africain. J'ose prédire que ce n'est que lorsque les principaux partenaires commerciaux

M. Alleyne (Trinité-et-Tobago)

de l'Afrique du Sud réaliseront que, par comparaison, ils n'ont que peu à perdre à court terme en imposant des sanctions aujourd'hui et beaucoup à gagner à l'avenir par l'élimination de l'apartheid, ce n'est qu'alors, dis-je, que le mouvement en faveur de sanctions effectives et d'autres mesures deviendra universel et que l'apartheid disparaîtra.

Si, par des pressions économiques concertées et autres de la part de tous les Etats, l'Afrique du Sud peut être transformée en un Etat démocratique dans lequel toutes les races et toutes les croyances puissent vivre, travailler et coopérer dans une atmosphère de liberté, de paix et de justice, ce n'est qu'alors qu'il deviendra possible de réaliser le potentiel de cette région bien pourvue, en tant que source d'espoir pour l'Afrique et pour le monde.

M. RAZZOQI (Koweït) (interprétation de l'arabe) : Qu'il me soit permis d'adresser nos sincères remerciements au Comité spécial contre l'apartheid pour son excellent rapport, maintenant soumis à cette assemblée, sur la détérioration et la gravité de la situation qui règne en Afrique australe, en raison des politiques d'agression poursuivies par le régime raciste d'Afrique du Sud. Nous tenons également à exprimer notre satisfaction pour les efforts loyaux du Comité pour faire connaître les politiques racistes de l'Afrique du Sud ainsi que pour ses efforts inlassables en vue de mobiliser l'opinion publique internationale contre les pratiques odieuses de ce régime.

La situation en Afrique du Sud est non seulement une menace à la paix pour la région, mais une menace qui pourrait s'étendre au-delà de ses frontières si on la laissait persister. Nous estimons que la situation en Afrique du Sud est bien pire que l'année dernière. Le régime raciste de Pretoria s'est lancé dans l'escalade de ses actes d'oppression et sa politique délibérée d'extermination contre la majorité de la population d'Afrique du Sud. Le régime d'apartheid en Afrique du Sud est la cause même du conflit qui se déchaîne maintenant dans cette région vitale du monde.

Des dirigeants de Pretoria ont adopté une politique raciste présentant deux aspects fondamentaux : à l'intérieur, une politique d'extermination de la majorité opprimée; à l'extérieur, une politique d'agression ouverte, de déstabilisation et d'intimidation contre les Etats africains voisins indépendants et des tentatives de renverser leur gouvernement.

Il ne fait pas de doute que le but de cette politique est la consolidation et la perpétuation d'un régime fondé sur la discrimination raciale et l'illusion de la

M. Razzooqi (Koweït)

suprématie de la race blanche. Le Koweït condamne énergiquement le régime raciste sud-africain pour sa politique haineuse d'apartheid, qui, par sa nature même, ne peut amener que la violence et l'instabilité.

Dans son rapport (A/41/22 et Add.1)

"Le Comité spécial recommande à l'Assemblée générale :

...

De demander instamment au Conseil de sécurité d'examiner sans retard toutes les mesures qu'il peut prendre, en vertu de la Charte des Nations Unies, compte tenu des appels lancés par le peuple opprimé d'Afrique du Sud soutenu par la majorité écrasante des Etats et par l'opinion publique mondiale, en vue de l'imposition de sanctions contre le régime raciste d'Afrique du Sud. L'Assemblée générale devrait suggérer que, dans une première étape, le Conseil de sécurité pose que les politiques et actions du régime raciste d'Afrique du Sud ont constitué une grave menace pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales en Afrique australe et continuent à le faire et qu'il est indispensable d'imposer des sanctions globales et obligatoires en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies" (A/42/22, par. 214, p. 37 et 38)

Le Koweït appuie cette recommandation et prie instamment les Etats occidentaux et les Etats-Unis, qui ont des relations étroites avec le régime raciste d'Afrique du Sud, de reconsiderer leur refus d'imposer des sanctions globales et obligatoires à l'Afrique du Sud. Nous faisons appel à ces Etats pour qu'ils se conforment aux idéaux qu'ils prétendent tellement respecter et nous les prions instamment de s'associer à la voix de la communauté internationale et de renoncer à toutes les politiques de collaboration avec le régime raciste, car ces politiques ont des conséquences extrêmement sérieuses et continuent d'être la cause de souffrances indicibles pour la majorité noire d'Afrique du Sud et pour les Etats voisins indépendants.

D'autre part, le Koweït se félicite des événements qui se sont produits l'année dernière et cette année, notamment les mesures prises aussi bien sur le plan national qu'international par des institutions, des syndicats, des universités et des communautés religieuses, tant en Europe occidentale qu'aux Etats-Unis, en vue de renforcer l'étau qui se resserre sur le plan économique autour du régime raciste de l'Afrique du Sud et de contribuer ainsi à son isolement. Le Koweït se

M. Razzooqi (Koweït)

félicite des campagnes contre l'apartheid et lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle encourage encore plus et soutienne la lutte en vue de la libération de l'Afrique du Sud et de la Namibie. Le comportement barbare et agressif du régime raciste de l'Afrique du Sud a depuis longtemps dégoûté le monde. L'existence même de ce régime raciste est en fait un crime contre l'humanité et un affront à la conscience mondiale. La réimposition de l'état d'urgence en juin dernier et de nouveaux actes de répression, tels qu'une censure stricte, l'isolement des townships noirs, les détentions massives sans garantie de procès et la poursuite, voire même l'escalade, des actes d'agression, de violence et des meurtres par la police sont des indications du désespoir du régime en place à Pretoria et de son incapacité de diriger.

M. Razzoqi (Koweït)

Les attaques violentes menées par le régime raciste de Pretoria et ses collaborateurs contre la majorité de la population opprimée d'Afrique du Sud ont conduit à un renforcement de la résistance populaire contre le régime raciste, à une lutte pour l'indépendance et la liberté et le refus de l'esclavage. Il est clair que l'occupation militaire des townships n'a pas réussi à affaiblir la résistance croissante dans tout le pays. Cela a amené le régime raciste d'Afrique du Sud à commettre de graves actes d'agression, notamment des actes de sabotage, de terrorisme et de déstabilisation contre des Etats africains voisins, des massacres prémédités de réfugiés et à infliger de graves dégâts à ces Etats. Le régime raciste a également introduit des groupes de saboteurs qui commettent des actes de terrorisme contre les Etats africains indépendants. Ils ont appuyé ces bandes de saboteurs, malgré les nombreuses résolutions des Nations Unies sur la nécessité de mettre un terme immédiat à ces actes et à la politique de déstabilisation des Etats de première ligne et des Etats voisins indépendants, notamment en Angola, au Mozambique, en Zambie, au Zimbabwe et au Botswana.

Le Koweït rend hommage à la lutte héroïque de la population opprimée d'Afrique du Sud et à son mouvement de libération nationale, et exprime tout son soutien et sa solidarité au peuple des Etats de première ligne et aux Etats africains indépendants voisins dans leur juste lutte contre la discrimination raciale et l'apartheid. Le Koweït n'épargnera aucun effort pour aider et appuyer la majorité nationaliste d'Afrique du Sud afin de l'aider à se libérer du fléau de l'oppression, de l'exploitation et de l'apartheid.

Le Koweït réitère son appel, un appel lancé à la communauté internationale pour qu'elle oeuvre à obtenir la libération de tous les prisonniers politiques, sans condition préalable, y compris le dirigeant nationaliste Nelson Mandela.

Ma délégation est vivement préoccupée par les relations qui se développent entre le régime raciste d'Afrique du Sud et Israël. Le Comité spécial contre l'apartheid indique dans son rapport :

"La tendance est à un renforcement constant de la collaboration en Israël et l'Afrique du Sud dans tous les domaines, notamment dans les domaines militaires et nucléaires." (A/41/22/Add.1, par.39)

En outre, le rapport indique que l'on considère que depuis l'imposition de l'embargo sur les livraisons d'armes, Israël est la principale filière d'acheminement des armes en direction de l'Afrique du Sud. De plus, Israël a

M. Razzooqi (Koweït)

fourni à l'Afrique du Sud les techniques et les compétences qui lui ont permis de créer sa propre industrie de l'armement. Il ne fait aucun doute que la coopération entre les deux régimes racistes, celui de Pretoria et celui d'Israël, notamment dans le domaine nucléaire, comporte de graves conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Le Koweït condamne très fermement cette collaboration étroite entre les deux régimes racistes qui constitue une grave menace aux peuples et aux Etats arabes et africains. C'est également une menace pour la paix dans le monde.

Ce matin, le représentant israélien a prononcé les mêmes contre-vérités que nous avons l'habitude d'entendre maintenant depuis fort longtemps. Ces contre-vérités n'ont qu'un but. Le représentant israélien cherche à éviter les conséquences que son gouvernement doit supporter du fait de sa politique vis-à-vis de l'apartheid. Nous voudrions savoir si une mesure a été prise par Israël pour imposer une sanction individuelle ou multilatérale au régime d'apartheid d'Afrique du Sud. Au moment où la plus grande partie de la communauté internationale exige des sanctions contre l'Afrique du Sud, où de nombreux Etats industrialisés ont imposé des sanctions partielles, Israël n'est qu'un simple observateur. D'autre part, au moment où la communauté internationale demande unanimement que l'on étende l'embargo sur les livraisons d'armes en direction de l'Afrique du Sud, Israël continue de fournir des armes à ce régime pour un montant de 200 millions de dollars chaque année d'entraîner les forces de sécurité interne et militaire de la minorité blanche. De plus, au moment où la communauté internationale condamne les actes d'agression commis par l'Afrique du Sud contre les Etats voisins et ses actes de déstabilisation, Israël continue à fournir à ce régime les techniques les plus modernes qui l'aident à poursuivre cette agression. C'est là la contribution d'Israël à la lutte contre la discrimination raciale.

Maintenant, le représentant de ce même régime vient ici nous répéter ces contre-vérités contre les autres Etats, notamment contre le Koweït. Selon lui, le pétrole arabe irait en Afrique du Sud. Et comment! Nous avons toujours dit que non seulement nous respectons l'embargo mais que de plus nous respectons les sanctions contraignantes. Nous avons imposé des sanctions à l'Afrique du Sud et nous en imposons à toute société qui fournit du pétrole en provenance de nos Etats à l'Afrique du Sud.

M. Razzoogi (Koweït)

S'il est aussi enthousiaste qu'il le dit qu'il coupe donc la ligne de survie de l'économie sud-africaine, et qu'il fasse alors des propositions concrètes au lieu de lancer des accusations fallacieuses sur l'application de l'embargo. Qu'il nous aide, comme nous l'avons maintes fois demandé, à suivre le pétrole qui irait en Afrique du Sud, malgré les fermes mesures prises par les Etats pétroliers, y compris le Koweït.

Notre politique est claire et officielle. Outre les mesures particulièrement fermes que nous avons prises pour tout acheteur de pétrole, si nous constatons que l'une quelconque de ces mesures n'est pas appliquée, nous n'hésitons pas à mettre le nom de cette société sur une liste noire. Les contrats sont alors annulés, comme ce fut le cas pour une société européenne.

Nous répétons ici ce que nous avons déjà dit : les pays arabes exportateurs de pétrole vendent la plus grande partie de leur pétrole dans le cadre d'accords et de contrats à long terme. Tous ces contrats de vente comportent des clauses interdisant la fourniture de pétrole et la vente à certains pays et des annexes où figure la liste des Etats où ce pétrole peut être exporté. Les deux principaux pays auxquels est appliquée cette interdiction sont les deux régimes racistes : Israël et l'Afrique du Sud.

Le Koweït, avec les autres Etats exportateurs de pétrole, a pris d'importantes mesures législatives pour imposer un embargo pétrolier plus efficace à l'Afrique du Sud; premièrement les sociétés qui travaillent dans les Etats parties se voient interdire d'envoyer leur pétrole ou ses dérivés au régime raciste d'Afrique du Sud; deuxièmement nous devons avoir un contrôle sur tous les contrats pétroliers d'exportation qui lient l'acheteur pour que le pétrole ne soit envoyé qu'à la destination indiquée dans le contrat de vente. Si le raffinage a lieu dans des raffineries autres que celles indiquées dans le contrat, l'acheteur doit avoir l'autorisation du vendeur. L'acheteur ou le transporteur ne doit pas décharger une partie de ses produits sur un autre marché, y compris les ports autres que ceux qui sont mentionnés sur le contrat. Troisièmement, en cas de violation par une société ou une société de transport, certaines sanctions sont appliquées : rupture de contrat et non-fourniture du reste de la quantité de pétrole contractée ou consignation sur la liste noire ou l'imposition des deux sanctions à la fois.

M. Razzooqi (Koweït)

Le Koweït a pris une part active et efficace au séminaire sur l'embargo pétrolier contre l'Afrique du Sud organisé par le Comité spécial contre l'apartheid, en coopération avec le Gouvernement de la Norvège qui a eu lieu à Oslo du 4 au 6 juin 1986. Le Koweït a également participé à la Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud raciste, qui a eu lieu à Paris, du 16 au 20 juin 1986.

Le Koweït appuie la déclaration du Comité à Oslo ainsi que toutes les recommandations de la Conférence de Paris sur les sanctions contre le régime raciste d'Afrique du Sud. Le Koweït a appuyé notamment la nécessité d'encourager l'embargo pétrolier par des mesures de contrôle et d'application ainsi que par la mise en place d'un organe qui serait chargé de suivre et de contrôler toutes les mesures prises pour appuyer l'embargo actuel.

Malheureusement, il est reconnu que toutes les sociétés pétrolières, les intermédiaires et les entreprises de transport sont les principales responsables de la faiblesse de l'embargo pétrolier. C'est pourquoi la communauté internationale, si elle désire vraiment appliquer un embargo efficace sur le pétrole, doit prendre des mesures urgentes pour imposer une interdiction obligatoire et totale de l'exportation de produits pétroliers en Afrique du Sud.

M. Razzooqi (Koweït)

Compte tenu de ce qui précède, le Koweït s'est porté coauteur du projet de résolution A/41/L.29 sur l'embargo pétrolier contre l'Afrique du Sud. Le Koweït renouvelle son appui total au cinquième paragraphe du dispositif sur la création d'un groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud. Le Koweït lance un appel à tous les Etats intéressés, et par là, nous entendons les Etats qui sont dotés de compagnies pétrolières et de compagnies de transport, ainsi que de compagnies d'assurance, pour qu'ils appuient les efforts des autres Etats qui cherchent à appliquer un embargo pétrolier efficace contre l'Afrique du Sud.

L'économie de l'Afrique du Sud est étroitement liée aux économies d'autres pays industrialisés. La croissance de son économie continue d'être alimentée par les capitaux en provenance de marchés étrangers. C'est pourquoi le régime raciste ne peut résister à des sanctions économiques efficaces. C'est là un élément de l'imposition de sanctions auquel le régime raciste est de plus en plus sensible.

Ces sanctions constituent le moyen le plus efficace de faire du système de l'apartheid une société non raciale démocratique équilibrée en Afrique du Sud. La communauté internationale est confrontée à un défi historique. Son devoir est de ne pas décevoir le peuple de l'Afrique australe qui cherche à se débarrasser de l'esclavage et du colonialisme. L'abolition du colonialisme ne sera possible que par l'application de sanctions générales et obligatoires contre le régime raciste d'Afrique du Sud.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Deux représentants ont demandé la parole pour exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux membres que, conformément à la résolution 34/401 de l'Assemblée générale, la durée de la première intervention d'une délégation dans l'exercice du droit de réponse doit être limitée à 10 minutes et celle de la seconde intervention à cinq minutes et qu'ils doivent prendre la parole de leur place.

M. ALLAGANY (Arabie saoudite) (interprétation de l'anglais) : Dans sa déclaration devant l'Assemblée générale, le représentant sioniste s'est lancé dans sa diatribe annuelle et a essayé de défendre les politiques racistes de son gouvernement. N'est-ce pas une preuve de racisme flagrant que, sous couvert de la prétendue loi du retour, tout Juif, de quelque partie du monde que ce soit, a le droit de devenir citoyen israélien, du moment où il pose le pied en territoire

M. Allagany (Arabie saoudite)

palestinien occupé, alors qu'un Palestinien dont les ancêtres ont vécu de façon continue sur ces terres pendant plus de deux mille ans, peut regarder sa maison, ses terres et ses vergers depuis les territoires voisins, sans avoir le droit de mettre le pied sur sa propriété? Et la raison n'en est pas qu'il est censé être un terroriste, mais simplement qu'il est musulman ou arabe chrétien. En d'autres termes, c'est parce qu'il n'est pas juif. Ne s'agit-il pas là de racisme flagrant?

C'est un fait bien connu que le premier chef d'Etat étranger à se rendre en Israël en 1949 a été Jan Smuts de l'Afrique du Sud. À son arrivée à l'aéroport de Lod, il a fait remarquer que :

"Israël, comme l'Afrique du Sud, est entouré de voisins hostiles de couleur."

Nous entendons souvent dire qu'Israël est une oasis de démocratie au Moyen-Orient. Mais, à supposer que le Gouvernement des Etats-Unis décide par un décret que tout futur immigrant au pays hôte doit être exclusivement anglo-saxon, protestant, et blanc, pourrait-on alors continuer d'appeler les Etats-Unis une démocratie?

Cependant, on permet à Israël d'adopter de telles lois racistes. Il est inutile que je mentionne le cas des Juifs noirs américains qui se sont vu refuser la permission de rester en Israël à cause de leur couleur, ou comment certains membres de la tribu des Falashas d'Ethiopie ont été jusqu'à se suicider parce que les sionistes ne les reconnaissent pas comme juifs tout simplement parce qu'ils sont noirs.

La vérité est que lorsqu'il s'agit d'accuser les autres de racisme, je crains que les sionistes ne soient sur un terrain bien instable.

Ma délégation pourrait citer de nombreux documents officiels des Nations Unies sur l'ampleur du racisme sioniste, qui dépasse, en atrocités, ce que les nazis ont fait. Tout ce que nous demandons, c'est que cette auguste assemblée lise le rapport du Comité chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme des populations des territoires occupés ou le rapport du Comité sur les droits inaliénables du peuple palestinien.

Qu'il me soit permis de demander, tout d'abord, si des massacres n'ont pas été commis avec la complicité des forces d'Israël au Liban contre des civils innocents?

M. Allagany (Arabie saoudite)

N'y a-t-il pas des milliers de prisonniers politiques dans les prisons israéliennes? Les maires élus des principales villes de la Rive occidentale n'ont-ils pas été attaqués et déportés? L'annexion et l'occupation militaires existent-elles réellement ou seulement dans l'imagination des Arabes? Meir Kahane, le Rabbin Levinger et Beula Cohen n'occupent-ils pas tous des positions d'importance dans la société sioniste? Les terres palestiniennes ne sont-elles pas journalement expropriées pour créer des colonies juives? Si tout cela n'est pas du racisme, qu'est-ce alors le racisme?

Il est évident que le représentant sioniste se sente ici dans une situation très peu confortable lorsque l'on parle d'apartheid, de racisme et de discrimination raciale. Il a donc décidé de suivre l'adage sioniste bien connu : la meilleure défense est l'attaque. Malheureusement, dans le cas du sionisme, c'est une cause perdue.

M. BURHAM (Oman) (interprétation de l'arabe) : Ma délégation voudrait préciser que les allégations faites aujourd'hui par le représentant d'Israël sur les exportations de pétrole en provenance de l'Oman en Afrique du Sud raciste sont frauduleuses et ne reposent sur aucune vérité. Le représentant israélien a dit que les sources autorisées étaient en fait un bureau de transport maritime à Amsterdam et des services de renseignements. Ces allégations ne sont que des falsifications concoctées par les services de renseignements israéliens et ses alliés habituels qui sont connus de tous.

Mon pays et les pays frères du Conseil de coopération du golfe Arabe, les pays arabes frères, ainsi que les pays islamiques sont, en fait, désireux de faire tous les efforts possibles pour mettre un terme à l'apartheid et au racisme odieux en Afrique du Sud, de même que chez son allié, l'autre régime raciste d'Israël, aussi rapidement que possible.

L'Oman n'a eu absolument aucun besoin, ni par le passé ni maintenant, de collaborer en quoi que ce soit avec l'Afrique du Sud qui extermine la population africaine autochtone pour des raisons de religion et de racisme, et opprime les minorités asiatiques. Nous avons, à de nombreuses reprises, réfuté les allégations israéliennes qui sont devenues de simples litanies répétées à toute occasion par les Israéliens, dans un effort désespéré pour détourner l'attention des relations honteuses qui existent entre ce pays et le régime raciste de l'Afrique du Sud.

M. Burham (Oman)

Israël a admis que les échanges commerciaux annuels avec l'Afrique du Sud atteignaient 100 millions. Le représentant israélien a feint d'oublier qu'Israël a donné plus de 35 millions de dollars par an en espèces à l'Afrique du Sud, outre l'aide qu'il lui apporte dans les domaines militaire, politique et de la sécurité, non seulement au niveau bilatéral mais aussi par le truchement du lobby sioniste dans différentes parties du monde.

M. Burham (Oman)

La production pétrolière d'Oman est exemplaire et a été ces dernières années limitée à 500 000 barils par jour, destinés essentiellement au Japon (60 %). Environ 100 000 barils de pétrole raffiné sur place sont destinés à la consommation intérieure. Le reste est exporté vers les pays européens amis, en vertu des contrats qui ont été signés avec ces pays.

Nous ne sommes donc pas responsables des opérations qui se font en infraction de nos lois et des lois internationales ni des machinations de certaines compagnies de transport étrangères qui, parfois, recourent à des pratiques illicites en haute mer. C'est un problème bien connu de tous.

Nous appliquons à Oman efficacement toutes les résolutions des Nations Unies et de la communauté internationale relatives au boycottage des régimes d'Afrique du Sud et d'Israël en raison de la menace qu'ils posent à l'humanité et de leurs pratiques qui ont été dénoncées par la communauté internationale. Oman participe à toutes les réunions contre l'apartheid et vote toujours pour les projets de résolution qui sont présentés par le Comité spécial contre l'apartheid.

Nous tenons, par cette dernière observation, à rappeler que le présumé bureau de transports maritimes susmentionné, qui sert les intérêts d'Israël et de ses alliés, ne s'est pas occupé des échanges faits à ciel ouvert entre Israël et le régime raciste d'Afrique du Sud. La raison pour laquelle il en est ainsi est si évidente qu'elle révèle la fausseté des informations de ce bureau, et ses allégations contre les autres pays; les mêmes que le représentant d'Israël a proférées aujourd'hui dans sa déclaration devant l'Assemblée générale et dans le communiqué de presse qu'il a par la suite publié. Il a bel et bien révélé ses propres mensonges. Cela est clair pour tous.

La séance est levée à 19 h 25.